

Projet

Contrat du TERRITOIRE D'INDUSTRIE Thiers – Ambert - Montbrison

ENTRE

◆ Le « Territoire d'industrie » représenté par :

- La communauté de communes entre Dore et Allier représentée par son Président Florent MONEYRON
- La communauté de communes Thiers Dore Montagne représentée par son Président Tony BERNARD
- La communauté de communes Ambert Livradois Forez représentée par son Président Jean-Claude DAURAT
- La communauté d'agglomération Loire Forez représentée par son Président Alain BERTHEAS

Ci-après, les « **intercommunalités** » ;

D'une part,

ET

- ◆ La Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par son Président Laurent WAUQUIEZ,
- ◆ L'État représenté par le Sous-préfet de Thiers Étienne KALALO,
- ◆ La Banque des territoires, groupe Caisse des Dépôts et Consignations représenté par son directeur régional [XX],
- ◆ Bpifrance représenté par son directeur régional [XX],
- ◆ Pôle emploi représenté par son directeur régional [XX],
- ◆ Business France représenté par son directeur interrégional [XX],
- ◆ Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, représenté par son Président Tony BERNARD

Ci-après, les « **partenaires publics** » ;

D'autre part,

AINSI QUE

◆ L'association Travailler et Vivre en Livradois-Forez, représentée par son Président Gilles DUISARD, directeur général de 2CA à Arlanc

◆ La Chambre de Commerce et d'Industrie Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, représentée par son vice-Président Philippe FOUET, Dirigeant de Lacour à Peschadoires, agissant en qualité de Président de la Délégation Thiers-Ambert, et en vertu d'un pouvoir délivré à cette fin par Claude BARBIN Président de la CCI.

◆ Les 3 clubs d'entreprises de Loire Forez agglomération, représentés par Ahmed MASTARI, PDG de Becker industrie Montbrison-Savigneux et membre du club For'Act.

Ci-après, les « **partenaires économiques et industriels** » ;

L'ensemble des intercommunalités, partenaires publics, partenaires économiques et industriels sont dénommés ci-après les « signataires ».

Vu la délibération n°AP-2019-03 / 06-3-2752 de l'Assemblée plénière du Conseil régional des 28 et 29 mars 2019 autorisant le président à signer ;

Vu la délibération n° xxxxxx de la Commission permanente du Conseil régional en date du xxxxx déléguant l'approbation des contrats Territoires d'industrie ;

Vu la délibération du conseil de la communauté XXX n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;

Vu la délibération du conseil de la communauté XXX n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;

Vu la délibération du conseil de la communauté XXX n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;

Vu la délibération du conseil de la communauté d'agglomération Loire Forez n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;1

Vu la décision de l'opérateur XXX en date du XXX autorisant le représentant à signer ;

[liste des visas à adapter et compléter]

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention au service de l'industrie et de leur territoire, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises.

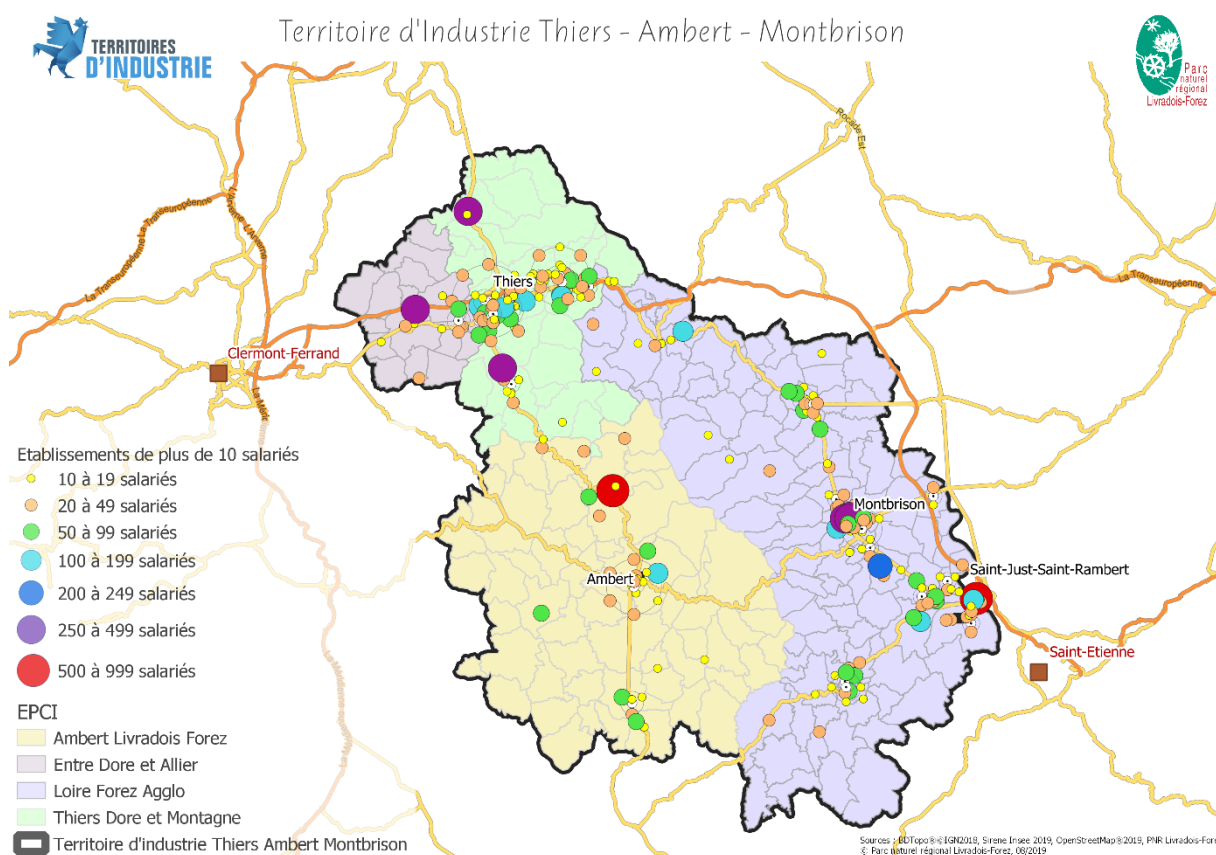
Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- Un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;

- Un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, élus, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut » ;
- Un principe de programmation évolutive pour permettre la production de nouvelles fiches actions et répondre, au fur et à mesure, aux besoins qui pourraient émerger.

Le projet de Territoire d'industrie qui suit a été élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et les acteurs industriels. Il vise à partager un diagnostic, énoncer des ambitions et des priorités, et définir les actions concrètes les soutenant.

Le contexte



Le Territoire d'Industrie Thiers-Ambert-Montbrison est situé au centre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur le Puy-de-Dôme et la Loire. Vaste région rurale de moyenne montagne et périurbaine, à mi-chemin entre Clermont-Ferrand, Lyon, Saint-Etienne et le Puy-en-Velay, le territoire est traversé au nord et à l'est par l'A89 puis l'A72. Il est peuplé de 192 250 habitants. Une grande partie de ce territoire est classée Parc naturel régional.

Le développement d'activités industrielles liées à l'eau (textile, cuir, papier, petite métallurgie, coutellerie) dès le XVe siècle, et leur essor jusqu'au milieu du XXe siècle, marquent fortement ce territoire et constituent une de ses richesses, tant économique que culturelle. À partir d'un tissu économique issu du travail des métaux, le tressage ou de la transformation du bois se sont développés de nouveaux métiers utilisant les toutes dernières technologies. C'est cette capacité d'innovation et d'adaptation de ce tissu artisanal et industriel qui assure le renouvellement permanent de l'économie locale grâce notamment à des entreprises leader mondial sur leur marché notamment dans le domaine

du travail des métaux, coutellerie, la plasturgie, les câbles électriques, la pharmacie, le bois, l'emballage, l'agroalimentaire, le textile médicale, la peinture.

La part de l'emploi industriel dans l'ensemble de l'emploi salarié est de 28%, bien au-dessus de la moyenne nationale (16%).

En 2015, les 1 153 établissements dans l'industrie manufacturière employaient 12 453 salariés.

La métallurgie est le secteur industriel le plus employeur avec 3400 salariés.

Les enjeux industriels du territoire

L'industrie est un secteur d'activité majeur de notre territoire. Elle est confrontée aujourd'hui à de nombreux défis.

Recruter

Les entreprises industrielles font face à une pénurie de compétences. Elles se voient obligées de freiner leur stratégie de développement par manque de main d'œuvre. Elles n'arrivent pas à attirer les talents, qu'il s'agisse de cadres ou d'opérateurs. Ces emplois sont notamment peu attractifs pour les jeunes. L'image des métiers de l'industrie est encore mauvaise et doit être améliorée en démontrant la richesse, la diversité et la modernité de ces métiers. Les organisations, les conditions de travail et les pratiques managériales peuvent évoluer pour mieux répondre aux aspirations des jeunes générations. Dans un contexte de chômage encore élevé, les demandeurs d'emploi doivent être mieux accompagnés vers les métiers de l'industrie. Il s'agit notamment de mettre en place des formations spécifiques locales et adaptées aux besoins des entreprises. Pour cela, les besoins de recrutement et les compétences nécessaires (savoir-faire et savoir-être) à court, moyen et long terme doivent être mieux connus. De nouvelles formes de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi doivent être expérimentées.

Attirer

Pour attirer les compétences dont il a besoin le territoire doit améliorer son attractivité. Il dispose déjà de nombreux atouts en termes de qualité de vie (richesses des paysages et des milieux naturels, prix de la vie et notamment du logement, offres culturelles...). De nombreuses actions sont conduites en faveur de l'amélioration des services à la population, elles doivent être confortées. Ces actions peuvent être renforcées par une stratégie de marketing territorial largement construite autour d'une image positive et forte de ce territoire rural et industriel. Il s'agit de promouvoir de nouvelles synergies et une mutualisation de moyens autour de valeurs communes et d'outils partagés de promotion territoriale auprès des futurs salariés, futurs entrepreneurs, futurs investisseurs. Des solutions doivent être trouvées pour offrir un logement de qualité aux nouvelles familles arrivant sur le territoire. Les solidarités entre employeurs privés et publics doivent se développer pour faciliter l'emploi des conjoints et ainsi mieux ancrer la famille sur le territoire. Il convient également de faire face aux enjeux d'infrastructure et de services aux entreprises : le très haut débit et les outils numériques, les accès ferroviaires et routiers, le foncier et l'immobilier d'entreprise ...

Innover

La compétition internationale est intense. Mais nos industries ont de nombreux atouts à faire valoir pour demeurer compétitives. La plupart veulent se positionner sur une compétition sur les innovations produit/service. La différenciation est un des leviers majeurs de la compétitivité des entreprises industrielles. Pourtant, beaucoup de PMI n'ont pas une pratique régulière de

l'innovation, ne savent pas comment concrétiser les projets dormants. Il s'agit donc de renforcer (parfois d'initier) les processus d'innovation dans les entreprises pour les rendre plus compétitives au niveau international, par un soutien méthodologique et technique (identification des opportunités d'innovation, analyse des risques, solutions techniques types Fab lab, financements, mobilisation de ressources externes, partenariats...). L'enjeu est aussi de faciliter la modernisation de l'outil de production et la transformation numérique des entreprises industrielles, d'accompagner la transition vers l'industrie du futur sous l'angle technologique mais aussi organisationnel (évolution des métiers et des compétences, responsabilisation, engagement des collaborateurs, évolution des pratiques managériales, redistribution des responsabilités...). Ces innovations doivent répondre aux enjeux sociétaux liés aux dérèglements climatiques, à l'épuisement des ressources naturelles, à la perte de biodiversité. Plusieurs entreprises sont déjà positionnées sur ces marchés porteurs notamment dans le cadre de démarches de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). En agissant notamment sur les conditions de travail, la santé et la sécurité, ces mutations dans l'industrie permettront de rendre les métiers de l'industrie plus attractifs.

Simplifier

Le phénomène croissant de métropolisation handicape les territoires ruraux industriels. Les services aux entreprises sont de plus en plus loin et les infrastructures ne suivent pas toujours. Pour que les entreprises des territoires ruraux industriels restent compétitives, il s'agit de renforcer l'accessibilité des services et des infrastructures dont elles ont besoin pour leur développement. Les industriels ont un besoin d'accès simple à l'information (dispositifs d'aide, information sur les évolutions réglementaires et juridiques, veille technologique, observation de la concurrence...). Elles ont besoin d'un « guichet unique », d'une « mise en réseau », d'un « point d'entrée » bien identifié et performant. Les normes et réglementations doivent être facilitatrices plutôt que bloquantes. Lorsque ce n'est pas le cas, un interlocuteur au niveau des services de l'Etat doit être identifié localement pour faciliter la mise en œuvre des projets industriels et dialoguer avec les territoires.

Ambitions et priorités

Notre ambition est de conforter une industrie forte et attractive, de permettre aux futurs projets industriels de se développer sur le territoire et non plus dans les pays à bas coût. Il s'agit d'un objectif de reconquête industrielle à partir des entreprises existantes.

Pour relever ce défi, il est indispensable de s'engager dans une dynamique coordonnée des actions publiques et privées avec une logique territoriale.

Les priorités seront :

- De garantir un dialogue permanent entre entreprises et territoires avec de nouvelles formes de gouvernance locale
- Offrir localement aux entreprises les services et les infrastructures nécessaires à leur développement.
- De renforcer l'adéquation entre les compétences disponibles sur le marché du travail et les besoins des entreprises en agissant fortement sur l'accompagnement des demandeurs d'emplois et sur l'offre de formation de proximité.
- D'accroître les investissements productifs permettant de développer de nouveaux marchés, notamment à l'international et intégrant les logiques de l'économie circulaire (sobriété énergétique, économie de ressources, économie de la fonctionnalité, synergie et mutualisation, maintenance, réemploi, réparation, ré-usinage, reconditionnement, recyclage, écologie industrielle...)

- De développer la notoriété du territoire en agissant sur son image mais aussi sur son offre d'accueil des nouveaux habitants.

Actions déjà engagées :

Au cours de ces dernières années, différentes actions ont déjà été engagées par les signataires pour accompagner le Territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison dans les ambitions et priorités énoncées ci-dessus. Il convient de les poursuivre ou de les amplifier.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, mène une politique ambitieuse de développement de la compétitivité de son secteur industriel.

Comme énoncé dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et Internationalisation (SRDEII) adopté en 2016, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française par son volume d'emplois industriels et l'une des premières en valeur ajoutée relative. Ce socle industriel abrite des filières d'excellence porteuses d'avenir qui disposent d'une bonne visibilité à l'international (biotechnologie, industrie pharmaceutique, micro et nanotechnologie, chimie, nutrition-alimentation-santé, biologie fondamentale, décolletage et plasturgie...).

Par ailleurs, les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent s'appuyer sur un écosystème particulièrement favorable à l'innovation, vecteur essentiel de développement et de dynamisme de l'économie et de création d'emplois. Ainsi, la région accueille des centres de recherche majeurs au plan national, des pôles de compétitivité et clusters régionaux labélisés, de nombreuses structures d'accompagnement et de valorisation de la recherche (IRT, IHU, SATT) et d'un enseignement supérieur performant et reconnu qui reflète l'excellence scientifique de la région dans des domaines variés et complémentaires.

Avec 17,8% de l'emploi régional dédié à l'industrie, première région française en volume d'emplois, et parmi les premières régions européennes comparables, la Région porte l'ambition de renforcer sa position de leader national dans l'industrie et de rejoindre le peloton de tête des régions européennes en termes de puissance industrielle.

Pour ce faire, l'intervention de la Région repose sur 3 axes et 3 leviers d'action, mentionnés dans le SRDEII :

- **Axe 1** - Renforcer la compétitivité globale de l'entreprise et soutenir ses projets de développement, créateurs d'emplois : via des programmes massifs (subventions, financements et accompagnements conseil), ouverts au plus grand nombre, facilement mobilisables, mises en œuvre avec réactivité et permettant de générer un effet levier sur les prises de décision des dirigeants d'entreprises, en lien avec la nouvelle agence régionale.
- **Axe 2** - Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un champion européen grâce à ses domaines d'excellence : Industrie du futur et production industrielle ; Bâtiments et Travaux Publics ; Numérique ; Santé ; Agriculture, Agroalimentaire, Forêt ; Energie ; Mobilité, systèmes de transport intelligents ; Sport, montagne et tourisme. Les pôles de compétitivité et clusters régionaux labellisés sont au cœur de cette stratégie régionale formalisée par le SRDEII et le SRESRI, et sont des acteurs majeurs pour faire vivre et alimenter les 8 domaines d'excellence de la Région.
- **Axe 3** - Jouer collectif pour accélérer les projets d'investissements dans les équipements et infrastructures sur les territoires, via sa relation à l'intercommunalité, premier partenaire économique de la Région sur les territoires.

Par ailleurs, la Région souhaite :

- **Levier 1** - Redonner le goût de l'entreprise, en aidant les entreprises à recruter : Renforcer l'attractivité des métiers et des secteurs à travers l'orientation professionnelle ; Proposer aux entreprises une offre de formation adaptée ; Encourager les entreprises à développer les compétences de leurs salariés... ;
- **Levier 2** – Développer l'accès de nos entreprises à de nouveaux marchés ;
- **Levier 3** – Accompagner la révolution numérique.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, assurant le pilotage du dispositif "Territoires d'industrie", recherchera la meilleure articulation avec ses dispositifs de droit commun.

Article 1. Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur des interventions coordonnées pour conforter efficacement et durablement les ambitions de reconquête industrielle et de développement du Territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison.

Le présent contrat (« le contrat ») a pour objet de décrire l'intention des parties de s'inscrire dans cette démarche et précise leurs engagements réciproques. Il définit les modalités de mise en œuvre de leurs interventions, le plan d'actions concerté pour la mise en œuvre du projet de territoire, ainsi que les modalités de pilotage et de suivi de la démarche.

Article 2. Engagement général des parties

Les parties s'engagent collectivement pour la réussite du contrat :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes, chargée du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale, assure le déploiement de ses politiques régionales en matière de développement économique, de formation professionnelle initiale et continue, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du Territoire d'industrie, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier. Elle anime la démarche sur son périmètre régional et préside un comité de pilotage régional qui définit les orientations stratégiques régionales pour les territoires d'industrie, valide les demandes d'évolution des périmètres territoriaux et approuve les contrats de chaque Territoire d'industrie ;
- L'État s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie, à assurer la mise en œuvre territoriale des 17 engagements nationaux annoncés par le Premier ministre et des engagements complémentaires ultérieurs, à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, la mobilisation des services et des opérateurs de l'État sollicités sur les projets de territoires en cohérence avec les politiques de développement industriel nationale et territoriale ;
- Les intercommunalités assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels. Elles définissent leurs enjeux du territoire, leurs ambitions et priorités ; mobilisent les moyens nécessaires pour co-construire un projet de Territoire d'industrie et assurer un pilotage local réactif ; s'engagent à soutenir les actions issues des orientations stratégiques du contrat. Elles désignent un représentant chargé conjointement avec un industriel d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;

- Les industriels s'engagent à participer au déploiement du dispositif Territoire d'industrie et la mise en œuvre des actions co-décidées, ainsi qu'à renforcer la coopération inter-entreprises. Ils désignent leurs représentants, volontaires et reconnus par leurs pairs par leurs actions sur le territoire, chargés conjointement avec un élu d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires signataires s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projets et d'actions qui seront soumises par les collectivités ; à étudier, en tant que de besoin, l'adaptation de leurs modes d'intervention, dans le respect des principes en vigueur, pour accompagner au mieux les actions identifiées dans le projet du Territoire d'industrie ; à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées ;
- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'engage à animer le comité technique.

Article 3. Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet

Pour assurer le pilotage efficace du projet, les partenaires s'engagent à mettre en œuvre une organisation coordonnée s'appuyant sur :

- une instance locale chargée du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet et du contrat. Le comité de pilotage est présidé par un binôme élue / industriels.
- le binôme élue / industriels est constitué de Myriam FOUGERE Conseillère régionale et des 3 représentants des industriels, Gilles DUISARD, Philippe FOUET et Ahmed MASTARI. Ce binôme élue / industriels est chargé d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;
- un comité technique chargé de coordonner et d'appuyer les partenaires pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du présent contrat. Ce comité technique est composé des agents de développement économique des 4 EPCI concernés, d'un technicien du Conseil régional et d'un responsable du PNR Livradois-Forez.

Article 4. Plan d'actions

Le plan d'actions est décliné autour des axes structurants pour le territoire d'industrie. Chacune des actions fait l'objet d'une fiche annexée. Elles feront l'objet d'une instruction par l'ensemble des opérateurs publics signataires du présent contrat. Chaque action devra faire l'objet d'une instruction propre à chaque partenaire et opérateur qui interviendra sous réserve de l'éligibilité à ses dispositifs, de l'accord de ses instances délibératives et disponibilités d'enveloppe budgétaire.

De nouvelles fiches actions pourront être ajoutées pendant la durée du contrat après validation par le comité local. Le comité de pilotage régional en sera informé.

1. Développer la connaissance de l'industrie locale, des emplois, des filières et des chaînes de valeurs (ATTIRER)

Le caractère industriel des bassins de Thiers Ambert et Montbrison doit être conforté et développé. Cela nécessite une connaissance plus fine de l'industrie locale et des emplois. Ce diagnostic partagé sera le socle d'une gouvernance renforcée.

→ *Action 1.1 : Diagnostic prospectif de l'industrie et des emplois dans l'industrie, mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale (Maîtrise d'ouvrage : collectivités)*

2. Fédérer les initiatives en faveur de l'industrie au sein d'un réseau territorial de l'industrie (SIMPLIFIER)

Le réseau territorial de l'industrie doit représenter et mettre en réseau l'ensemble des acteurs partenaires du territoire qui participent au développement industriel local. Il faut pour cela mettre en place une nouvelle gouvernance économique locale et renforcer l'ingénierie de proximité au service des entreprises.

a. Renforcer les coopérations entreprises / collectivités par une nouvelle gouvernance économique locale.

Il s'agit d'engager les acteurs économiques et les collectivités dans une démarche de co-développement de l'industrie locale. De nouveaux espaces de dialogue doivent se développer pour une meilleure coopération entre acteurs. Le réseau territorial de l'industrie sera le cadre de ces mises en synergie.

→ *Action 2a.1 : Mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale (Maitrise d'ouvrage : collectivités) – Voir Action 1.1*

b. Renforcer l'ingénierie de proximité pour apporter une expertise de haut niveau aux dirigeants industriels et mieux accueillir les nouveaux salariés.

De multiples dispositifs d'aide et structures d'accompagnement existent mais cette offre est illisible pour la plupart des dirigeants. Pour faciliter l'accès à l'information, le chef d'entreprise doit disposer d'un contact privilégié, bien identifié, de proximité, de confiance (qui s'inscrit dans la durée), et qui sera capable de le conseiller au mieux. Cette expertise s'articulera avec l'offre de service de l'Agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises et des chambres consulaires.

Pour garantir une installation durable des nouveaux salariés sur le territoire, un accueil personnalisé doit être proposé avant, pendant et après l'installation sur le territoire. Cet accueil doit répondre à l'ensemble des besoins des nouveaux habitants avec deux priorités : le logement et l'emploi du conjoint.

La nouvelle gouvernance économique locale qui va être mise en place nécessitera des moyens d'animation pour pérenniser dans le temps la dynamique collective de Territoire d'Industrie. Cette animation se fera en lien étroit avec les associations et clubs d'entreprises du territoire.

→ *Action 2b.1 : Animation du projet Territoire d'Industrie (Maitrise d'ouvrage : collectivités)*

3. Faciliter les recrutements dans les entreprises industrielles (RECRUTER)

Les difficultés de recrutement des entreprises industrielles deviennent telles que certaines renoncent à se développer localement. Des stratégies collectives plus offensives doivent être mise en place pour aller chercher les talents et les convaincre de venir sur le territoire. Une attention particulière doit être portée à l'emploi du conjoint pour stabiliser la famille sur le territoire. De nouvelles formes de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi doivent être expérimentées. Dans un contexte de chômage encore élevé, les demandeurs d'emploi doivent être mieux accompagnés vers les métiers de l'industrie.

→ *Action 3.1 : Session de recrutement éclair « Job dating » à l'occasion du salon « Coutellia » (Maitrise d'ouvrage : Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne)*

→ *Action 3.2 : Sécurisation des recrutements locaux par un accompagnement vers l'emploi local du conjoint (Maitrise d'ouvrage : Auvergne Rhône Alpes Entreprises)*

→ *Action 3.3 : Appui au recrutement sur les métiers en forte tension dans l'industrie (Maitrise d'ouvrage : Pôle emploi Thiers Ambert Montbrison)*

→ *Action 3.4 : Connaître les besoins et méthodes des entreprises de la filière bois en termes de recrutement et les accompagner dans leurs démarches de ressources humaines (Maitrise d'ouvrage : Fibois)*

- *Action 3.5 : Proposer un pool d'experts aux créateurs / repreneurs d'entreprise de la filière forêt-bois (Maitrise d'ouvrage : Fibois)*

4. Renforcer l'attractivité du territoire d'industrie et des métiers de l'industrie (ATTIRER)

a. Améliorer l'image du territoire d'industrie

L'amélioration de l'image et de l'attractivité du territoire d'industrie doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de marketing territorial plus globale. Il s'agit de promouvoir de nouvelles synergies et une mutualisation de moyens autour de valeurs communes et d'outils partagés de promotion territoriale auprès des futurs salariés, futurs entrepreneurs, futurs investisseurs.

- *Action 4a.1 : Développer des outils de promotion du territoire Loire Forez (Maitrise d'ouvrage : Loire Forez Agglomération)*
- *Action 4a.2 : Développer des outils de promotion du territoire Livradois-Forez (Maitrise d'ouvrage : Syndicat mixte du PNR Livradois-Forez)*

b. Valoriser les métiers de l'industrie

Les métiers de l'industrie sont mal connus et dévalorisés. Pour inciter les jeunes à candidater sur les emplois industriels, des actions de promotion de ces métiers doivent être conduites notamment auprès des jeunes.

- *Action 4b.1 : Classe en entreprise (Maitrise d'ouvrage : UIMM Auvergne)*
- *Action 4b.2 : Promotion des métiers de la forêt et du bois en Livradois-Forez auprès des collégiens (Maitrise d'ouvrage : Fibois)*
- *Action 4b.3 : Faire connaître les métiers de l'industrie aux jeunes (Clubs d'entreprises)*
- *Action 4b.4 : Promotion et valorisation des entreprises du territoire entre Dore et Allier sur de nouveaux supports digitaux (Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes Entre Dore et Allier)*
- *Action 4b.5 : Développer l'attractivité des métiers à partir de nouveaux modes de communication et d'expériences novatrices (Maitrise d'ouvrage : CCI Puy-de-Dôme)*
- *Action 4b.6 : Valoriser l'attractivité du territoire via les métiers de l'industrie (Maitrise d'ouvrage : Mission Locale du Bassin Thiernois)*
- *Action 4b.7 : Concilier insertion dans l'emploi, besoins des entreprises et développement du territoire (Maitrise d'ouvrage : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme)*

5. Accompagner le développement de l'industrie par la formation (RECRUTER)

La culture industrielle et scientifique doit irriguer tout notre système de formation local. Les liens entre les organismes de formation et les entreprises doivent être renforcés. L'offre de formation locale doit aussi être mieux valorisée auprès des jeunes et de leurs parents en démontrant que l'industrie est un secteur porteur, un secteur qui crée des emplois, de la richesse, et qui offre de très belles perspectives de carrière à ceux qui s'y engagent.

- *Action 5.1 : Communication en continue sur les offres de formation du bassin d'Ambert (Maitrise d'ouvrage : Lycée Blaise Pascal Ambert)*
- *Action 5.2 : Consolider / renforcer les formations aux métiers de la scierie (Maitrise d'ouvrage : Fibois)*
- *Action 5.3 : La digitalisation de la formation au service de la montée en compétences des actifs (Maitrise d'ouvrage : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme)*

6. Faciliter l'intégration des apprentis et des jeunes travailleurs (RECRUTER)

On constate un nombre croissant d'offres d'emploi non pourvues en raison de difficultés de logement et de mobilité pour les jeunes non titulaires du permis de conduire. Il s'agit donc de mettre en place de nouvelles solutions de logement et de mobilité notamment pour les stagiaires, apprentis et les jeunes travailleurs.

- *Action 6.1 : Foyer jeunes travailleurs sur Courpière (Maitrise d'ouvrage : Atrium)*
- *Action 6.2 : Agrandissement de l'internat pour l'accueil de stagiaires en formation continue et d'apprentis (Maitrise d'ouvrage : Lycée Blaise Pascal Ambert)*
- *Action 6.3 : Mobilité des apprentis (Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne)*
- *Action 6.4 : Prêt de 4 véhicules sans permis à destination des jeunes (Maitrise d'ouvrage : Mission locale Ambert)*
- *Action 6.5 : Promotion du volontariat territorial en entreprise VTE (Maitrise d'ouvrage : Bpifrance)*

7. Engager les entreprises dans la transition « industrie du futur » (INNOVER)

Repositionner l'industrie au centre du développement économique du territoire, nécessite d'améliorer la compétitivité de ces entreprises en misant sur une industrie d'innovation haut de gamme. Ces innovations doivent s'appuyer sur les nouvelles solutions numériques et permettre de développer une économie plus circulaire répondant aux grands enjeux écologiques. Pour cela, outre la modernisation de l'outil de production, il s'agit d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leurs organisations, de leurs modes de conception et de commercialisation.

- *Action 7.1 : Fab-lab mobile (Maitrise d'ouvrage : Loire Forez agglomération)*
- *Action 7.2 : Développer l'économie circulaire (Maitrise d'ouvrage : MACEO)*
- *Action 7.3 : Prévention des déchets dans les entreprises artisanales (Maitrise d'ouvrage : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy de Dôme)*
- *Action 7.4 : Proposer des diagnostics R.S.E. aux entreprises industrielles locales (Clubs d'entreprises)*
- *Action 7.5 : Améliorer les conditions de travail dans les entreprises (Maitrise d'ouvrage : CARSAT)*
- *Action 7.6 : Conseil aux entreprises – Transition vers l'Industrie du Futur (Maitrise d'ouvrage : CCI Puy-de-Dôme)*
- *Action 7.7 : Initier des innovations dans la transformation du bois local (Maitrise d'ouvrage : Fibois)*
- *Action 7.8 : Appui aux entreprises de la coutellerie : veille technologique et juridique, suivi de la révision des normes européennes de coutellerie et couverts, développer les relations avec les fabricants européens, action collective de prospection à l'export, mise en place d'une plateforme d'achat groupé pour les besoins de la profession coutelière (Maitrise d'ouvrage : Fédération Française de la Coutellerie)*

8. Mettre à disposition des industriels des infrastructures de grande qualité (SIMPLIFIER)

Réindustrialiser nos territoires nécessite de mettre en place les infrastructures adaptées à l'industrie du futur, c'est être capable de répondre rapidement et efficacement à des besoins de mobilité, de développement ou d'extension. Les zones d'activités doivent être requalifiées pour être plus attractives, de nouveaux espaces d'accueil d'entreprises (foncier ou immobilier) doivent être aménagés et promus, de nouveaux services aux entreprises doivent être proposés, de nouvelles solutions de mobilité des personnes et des marchandises doivent être proposées.

- *Action 8.1 : Programme de requalification et d'extension des ZA (Maitrise d'ouvrage : Communautés de Communes Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Ambert Livradois Forez, Loire Forez agglomération)*
- *Action 8.2 : Valorisation des disponibilités foncières et immobilières à destination des entreprises industrielles (Maitrise d'ouvrage : CCI Puy-de-Dôme)*
- *Action 8.3 : Etude d'opportunité de création d'immobilier et foncier économique (Maitrise d'ouvrage : CCI Puy-de-Dôme)*

- *Action 8.4 : Développement du transport de marchandises sur la ligne ferroviaire du Livradois Forez (Maitrise d'ouvrage : Syndicat ferroviaire du Livradois Forez)*
- *Action 8.5 : Organisation de la nouvelle offre de Mobilité (Maitrise d'ouvrage : Syndicat des transports Thiernois)*

Article 5. Durée, évolution et fonctionnement général du contrat

Le présent contrat est établi pour une durée de 3 ans.

Hormis l'expression des enjeux et des ambitions, il est conçu sur la base d'actions concrètes qui en sont les éléments constitutifs essentiels. Il peut ainsi évoluer de manière itérative ou progressive permettant d'initier la contractualisation par les actions les plus mûres puis de l'enrichir par amendements, avenants ou annexes avec de nouvelles actions pour qu'il couvre l'entièreté du Territoire d'industrie concerné et des priorités identifiées.

Toute évolution de l'économie générale du contrat sera soumise à approbation préalable des signataires. De même une telle évolution ou l'évolution d'une action structurante ou qui a des conséquences sur d'autres actions pourra nécessiter une validation du comité de pilotage régional.

Autant que de besoin, les signataires se rapprocheront en vue de la contractualisation de nouvelles actions concernant une ou plusieurs intercommunalités.

Les signataires peuvent proposer l'ajout ou la modification d'une action. Après analyse de la proposition, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les signataires concernés par l'action s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action nouvelle ou modifiée, annexée au contrat.

La suppression d'une action peut aussi être proposée et validée dans les mêmes conditions.

La durée du contrat pourra être prorogée par accord des parties.

Article 6. Suivi et évaluation

La Région Auvergne-Rhône-Alpes fournira un outil de suivi des plans d'actions des Territoires d'Industrie en lien avec les partenaires concernés.

Cet outil permettra de contribuer au pilotage régional et national et au suivi de l'avancement du dispositif.

Les partenaires s'engagent à communiquer au Comité de pilotage régional toute information qui permettra de connaître les modalités de mise en œuvre du programme et les résultats obtenus.

Les partenaires nationaux fourniront une grille d'analyse et d'indicateurs qui contribueront à réaliser l'évaluation du plan d'action.

Article 7. Traitement des litiges

À défaut d'accord amiable, le règlement des litiges se fera devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à XXX le XX XX 2019, en X exemplaires

Signatures :

Pour « nom de l'organisme », « qualité du signataire » (non nominatif, sauf pour les industriels)

M. Laurent WAUQUIEZ,
Président du Conseil régional,
Représenté par Madame Myriam FOUGERE,
Conseillère régionale
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

M. Gilles DUISSART,
Président de l'association « Travailler et vivre en Livradois-Forez »
Dirigeant de l'entreprise 2CA domiciliée à Arlanc

M. Philippe FOUET
Vice-Président de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole
Président de la délégation Thiers-Ambert
Dirigeant de LACOUR domiciliée à Peschadoires

M. Ahmed MASTARI
Représentant des trois clubs d'entreprises de Loire-Forez
Président-Directeur-Général de Becker Industrie domicilié à Montbrison

Madame la Préfète du Puy-de-Dôme,
Représenté par M. Etienne KALALO,
Sous-Préfet de Thiers

M. Florent MONEYRON, Président
Communauté de communes Entre Dore et Allier

M. Tony BERNARD, Président
Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

M. Jean-Claude DAURAT, Président
Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez

M. Alain BERTHEAS, Président
Communauté d'agglomération Loire-Forez

M. Philippe FOUET, Président
Délégation de Thiers-Ambert de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

M. Philippe LAMBERT
Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes
Banque des Territoires, groupe Caisse des Dépôts et Consignations

BPI France

Pôle Emploi

Business France

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez
M. Tony BERNARD, Président

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 1.1 : Diagnostic prospectif de l'industrie et des emplois dans l'industrie, mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale
Axe : ATTIRER
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Collectivités Partenaires engagés : L'ensemble des partenaires de Territoire d'Industrie
Description de l'action : Il s'agit donc dans un premier temps d'élaborer un diagnostic prospectif de l'industrie et des emplois dans l'industrie : spécificités sectorielles, chiffres clés (salariés, poids économique, pourcentage export, type de capitaux, niveaux d'investissements...), évolution du secteur, données sur la main d'œuvre (répartition des effectifs par niveaux et genres de compétences, les besoins en compétence, la pyramide des âges...). Ce panorama devra s'établir sur la base des statistiques existantes (Pôle Emploi, INSEE, DARES, CCI...) et une enquête spécifique pour appréhender les besoins des entreprises et caractériser les éléments de différenciation pouvant être mis en avant et valorisés. A partir de ce diagnostic partagé, il s'agit de définir les enjeux prioritaires du territoire d'industrie et de bâtir une stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle. Cette stratégie se déclinera dans un plan d'action articulant au mieux les rôles des différents partenaires locaux. Il s'agit d'engager par-là les acteurs économiques et les collectivités dans une démarche de co-développement de l'industrie locale. De nouveaux espaces de dialogue doivent se développer pour une meilleure coopération entre acteurs dans le cadre d'une nouvelle gouvernance économique locale. Le réseau territorial de l'industrie sera le cadre de ces mises en synergie.
Diagnostic de la situation : L'élaboration du Contrat Territoire d'Industrie a permis de mettre en évidence - le manque de connaissance des acteurs sur l'état de l'industrie locale et sur les perspectives de développement industriel, - l'absence de stratégie locale en faveur de l'industrie, - les difficultés de coordination et de coopération entre les acteurs intervenant en faveur du développement industriel.
Objectifs : L'objectif est de faire appel à une expertise externe pour accompagner les acteurs du territoire d'industrie à : - une meilleure connaissance de l'industrie locale, des emplois, des filières et des chaînes de valeurs, - la définition d'une stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle, - la mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 70000 €

Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Etude

Calendrier :

Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

Rapport complet du diagnostic prospectif

Rapport de présentation de la stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Territoire d'industrie

Thiers – Ambert - Montbrison

Attirer ■ Innover Recruter Simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- Loire Forez agglomération
- CC Ambert Livradois Forez
- CC Thiers Dore et montagnes
- CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 4a.1 : Développer des outils de promotion du territoire Loire Forez

Maître d'ouvrage

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Partenaires engagés

Clubs d'entreprises - Entreprises

Description de l'action

Création de supports de communication :

- un site web économique et une e-letter dédiés aux entreprises
- des vidéos de présentation du territoire et des entreprises
- un livret d'accueil des entreprises et des habitants
- une campagne d'affichage "entreprendre et travailler en Loire Forez"
- organisation d'un événementiel autour des "projets d'excellence" du territoire

Diagnostic de la situation :

On ne valorise pas assez notre territoire, sa qualité de vie, son offre de services, les entreprises implantées et leurs savoir-faire et compétences.

Objectifs :

Porter et diffuser un discours d'attractivité économique du territoire.
Faire connaître notre territoire pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés.
Permettre aux entreprises d'identifier les services existants et d'avoir des supports pour communiquer auprès de leurs clients ou de leurs futurs salariés.
Informers les professionnels via un support de communication régulier, bien identifié et facilement accessible.
Créer un RDV régulier entre l'agglomération et les entreprises.
Donner de la visibilité aux actions favorisant l'entrepreneuriat et l'emploi pour incarner l'agglomération dans ses actions en faveur de l'économie locale et pas uniquement comme un aménageur de zones d'activités économiques.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires :

Prestation pour :

- création de supports de communication : site, e-letter, vidéos, plaquettes....

Budget prévisionnel : 100 500 €

- déploiement de la communication : challenge innovation, événementiel, participation à des salons...

Budget prévisionnel : 25 000 €

Calendrier :

2020-2021

Etat d'avancement à XX / mois / année

Mise en ligne du nouveau site internet 3^{ème} trimestre 2020
Production d'un livret d'accueil 1^{er} trimestre 2020

Développement des autres outils 2020 / 2021

Indicateurs de suivi et de performance :

Nombre de rencontre avec les clubs d'entreprises
Nature des projets issus de ces rencontres.
Nombre d'entreprises consultant
Nombre d'évènementiels et de participation à des salons
Nombre de contacts avec des entreprises/ prospects

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 4a.2 : Développer des outils de promotion du territoire Livradois-Forez
Axe : ATTIRER
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Parc naturel régional Livradois-Forez Partenaires engagés : Les industriels du territoire, les communautés de communes et le collectif attractivité Livradois-Forez
Description de l'action : L'amélioration de l'image et de l'attractivité du territoire d'industrie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de marketing territorial globale. Cette stratégie organise de nouvelles synergies et une mutualisation de moyens autour de valeurs communes et d'outils partagés de promotion territoriale auprès des futurs salariés, futurs entrepreneurs, futurs investisseurs.
Diagnostic de la situation : Trop longtemps, l'identité du Livradois-Forez est resté floue et peu attractive, et mixant des images pas forcément cohérentes. En 2019, une démarche de marketing territorial, mobilisant plus de 200 acteurs majeurs du Livradois-Forez a permis de construire une stratégie partagée visant à développer, dans un cadre coordonné, la notoriété du Livradois-Forez.
Objectifs : Déployer des outils de valorisation du territoire d'industrie afin d'attirer de nouveaux cadres et salariés et donc de nouveaux habitants dans le cadre de la stratégie de marketing territorial (Création d'une plateforme numérique des offres du territoire, promotion du territoire sur des salons thématiques, kit d'accueil des nouveaux habitants, outils de communications pour valoriser le territoire sur les grosses manifestations locales, campagne ciblée de promotion sur les réseaux sociaux, goodies...).
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : Par an <ul style="list-style-type: none">▪ Animation du dispositif : 50 000 €▪ Actions de promotion : 50 000 €
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Ingénierie et investissement
Calendrier : Mise en œuvre du plan d'action défini dans le cadre de la démarche de marketing territorial dès janvier 2020.
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Amélioration de la notoriété du territoire Augmentation du nombre d'habitants sur le territoire

Territoire d'industrie
Projet « Classe en entreprises »

Attirer Innover Recruter simplifier

Périmètre : les territoires d'industries en Auvergne (Thiers-Ambert, Issoire-Brioude, Montluçon, Riom-Vichy)

Intitulé de l'action

Classe en entreprise

Maître d'ouvrage

UIMM Auvergne

Partenaires engagés

Le Rectorat de Clermont-Ferrand

Description de l'action

Classe en entreprise est une action qui vise à renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers auprès de jeunes collégiens (4ème – 3^{ème}) et lycéens (2^{nde} générale ou technologique).

Les élèves vivent une expérience au sein d'une entreprise industrielle pendant 3 jours avec un programme qui alterne cours, les interventions de salariés, la découverte des métiers, la visite de l'entreprise...

Plébiscitée par les salariés et les enseignants, la classe en entreprise constitue une expérience unique pour les élèves :

- de vivre l'entreprise,
- d'avoir des échanges privilégiés avec les salariés,
- de découvrir des univers professionnels avec de réelles perspectives de carrière.

Des cours aménagés

Les cours sont dispensés par les professeurs (dans une salle de réunion aménagée en salle de classe) avec l'intervention possible de salariés. Ils s'appuient sur des supports de l'entreprise afin de permettre à la classe de comprendre le lien entre les matières étudiées et leurs applications quotidiennes dans l'entreprise.

Une immersion à la découverte des métiers

La classe, divisée en sous-groupe de 5 à 6 élèves encadrés par un « animateur » salarié de l'entreprise, découvre un à un les métiers. Ces animateurs accompagnent les élèves pendant les phases de « découverte métiers ».

Afin d'encourager les élèves à se questionner, la découverte métiers peut se dérouler en 3 temps :

- Observer le professionnel qui exerce son métier,
- Se questionner,
- Interviewer et échanger avec le professionnel autour de son poste de travail. 4 à 5 métiers seront découverts pendant les 3 jours.

Un évènement fédérateur pour créer une émulation autour de l'industrie et des métiers

A l'issue des 3 jours, les élèves travaillent sur un exposé (format libre) de ce qu'ils ont retenu de cette expérience. Une restitution est organisée en présence de tous les élèves, professeurs, professionnels et partenaires de l'opération. Les différentes « classes en entreprise » sont donc en compétition avec un trophée et une récompense à la clé : c'est l'Industrie Cup !

> [Voir la vidéo de l'Industrie Cup à Toulouse](#)

Diagnostic de la situation

Selon le dernier baromètre IPSOS sur l'image de l'industrie (2018), **42% des millenials seraient intéressés pour travailler dans une entreprise industrielle**. Si ce score est en progression par rapport à 2017 (+ 8 points), il demeure faible au regard des besoins de recrutement envisagés au sein des entreprises industrielles. En Auvergne, l'Observatoire de la métallurgie prévoit que les entreprises vont **embaucher plus de 5 000 personnes dans les 12 prochains mois (tout contrat confondus)**.

Il est donc essentiel de sensibiliser les jeunes en recherche d'orientation sur les opportunités qu'offrent l'industrie. Classe en entreprise est une action de proximité qui facilite les échanges entre les jeunes et le milieu industriel local. Il offre la possibilité aux entreprises de s'ouvrir et de faire vivre une véritable expérience de l'industrie à des jeunes en quête d'avenir.

Objectifs :

- Valoriser l'industrie régionale et ses métiers auprès des jeunes
- Donner envie aux jeunes collégiens et lycéens de s'orienter vers les filières de formation industrielles
- Elargir le « champ des possibles » des jeunes en situation d'orientation
- Augmenter les possibilités de recrutement pour les entreprises à moyen-long terme
- Rapprocher le milieu industriel avec le milieu scolaire sur chaque bassin

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

L'opération a pour objectif de s'inscrire dans la durée. Le budget prévisionnel ci-dessous est présenté sur 3 ans.

Nature des dépenses	Année N (en € TTC)	Année N+1 (en € TTC)	Année N+2 (en € TTC)	TOTAL
Animation et suivi du projet				

Frais de personnel (ingénierie de projet, mise en œuvre du plan d'action, suivi des actions...) <i>Coût/jour chargé : 250€</i>	15 000 €	17 000 €	17 500 €	49 500 €
Frais de déplacement	2 000 €	3 000 €	3 500 €	8 500 €
Organisation des classes en entreprise et de l'évènement final				
Transport des élèves	2 700 €	3 600 €	4 500 €	10 800 €
Frais de fonctionnement (restauration, impression des supports de communication...)	2 000 €	2 500 €	3 000 €	7 500 €
Organisation de l'évènement final de restitution (location salle, animations journée, repas, transport, trophées, communication...)	10 000 €	11 000 €	12 000 €	33 000 €
TOTAL				
	31 700 €	37 100 €	40 500 €	109 300 €

Calendrier type sur une année

Septembre – Janvier : Préparation (trouver le partenaire industriel, mobiliser une équipe pédagogique, préparer le programme avec l'entreprise, signer le partenariat devant les élèves...)

Février – Mars : Action (2,5 à 3 jours en immersion dans chaque entreprise)

Avril-juin : Evènement de restitution (préparation de l'évènement, communication autour du projet...)

Etat d'avancement à Septembre 2019

En cours :

- Recherche de partenaires
- Présentation du projet aux instances de l'UIMM Auvergne

Réalisé :

- Benchmark avec l'UIMM Midi-Pyrénées
- Elaboration du projet
- Présentation du projet au Rectorat de Clermont-Ferrand (DAFPIC et Pôle Ecole-Entreprise)

Indicateurs de suivi et de performance

- Nombre d'établissements participants
- Nombre d'élèves participants
- Nombre de professeurs participants
- Nombre d'entreprises participantes
- Questionnaire d'évaluation destiné aux équipes pédagogiques, aux élèves, aux entreprises (tuteurs et salariés)
- ...

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 4b.2 : Promotion des métiers de la forêt et du bois en Livradois-Forez auprès des collégiens
Axe : ATTIRER
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Fibois AuRA pour la partie Auvergne et Fibois 42 pour la Loire Partenaires engagés : Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez, Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Description de l'action : L'action vise à sensibiliser les collégiens de 5 ^e , 4 ^e et de 3 ^e aux différents métiers de la filière forêt-bois pour qu'ils prennent conscience de la variété de ces métiers et qu'ils aient envie de rejoindre ce secteur. Cette action se déclinera sous la forme d'interventions en classe d'une demi-journée, les élèves pourront découvrir de manière théorique les différents métiers de la filière aussi bien en sylviculture qu'en exploitation forestière, 1 ^{re} ou 2 ^{de} transformation du bois. Il s'agit également de les renseigner sur les différentes formations existantes et les établissements les plus proches qui les dispensent. En outre, des visites d'entreprises ou d'organismes de formation du territoire (CAF d'Ambert notamment), lors d'une autre demi-journée, permettra de toucher du doigt la réalité de ces différents métiers et de discuter avec les professionnels en action. Enfin, des permanences seront mises en place, à raison de 2 par session (une à l'issue des demi-journées en classe, l'autre après les visites de terrain) pour pouvoir répondre aux questions des jeunes et surtout convaincre leurs parents en leur apportant toute l'information souhaitée. Les dates de ces permanences seront communiquées très en amont à chaque classe rencontrée pour que les familles puissent anticiper cette rencontre.
Diagnostic de la situation : La filière forêt-bois peine à recruter le personnel dont elle a tant besoin, surtout dans l'amont forestier et la 1 ^{re} transformation. Les métiers de la filière sont trop mal connus des jeunes, notamment les activités de bûcheron, de conducteur d'engin, de transporteur de bois, les multiples postes qu'elle offre une scierie...
Objectifs : Sensibiliser 10 classes par session, soit environ 200 collégiens, avec 3 sessions à réaliser.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 15 000 € HT par session (une session allant de septembre à juin de l'année suivante). Frais de déplacement compris, à l'exception du transport des élèves.
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Soutien financier.
Calendrier : De septembre 2020 à juin 2021 De septembre 2021 à juin 2022 De septembre 2022 à juin 2023
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'interventions en collège▪ Nombre de collégiens sensibilisés

Territoire d'industrie

Thiers - Ambert - Montbrison

Attirer ■

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- Loire Forez agglomération
- CC Ambert Livradois Forez
- CC Thiers Dore et montagnes
- CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 4b.3 : Faire connaître les métiers de l'industrie aux jeunes

Maître d'ouvrage

CLUBS D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Partenaires engagés

Clubs
Adhérents
Collectivités locales
Autres structures partenaires en fonction de la thématique des actions
Comité Local Ecole Entreprise CLEE

Description de l'action

- Faire connaître aux jeunes les entreprises du territoire et les métiers qu'elles proposent : témoignages de chefs d'entreprises ou de cadres dans les classes de collèges ou lycées, visites d'entreprises, jeux découverte entreprise / ACCTIFS, organisation de forums des métiers, accueil des stages de 3^{ème}, parrainage des jeunes de la Mission locale. Participation active au Comité Local Ecole Entreprises CLEE

Diagnostic de la situation

Les métiers de l'industrie sont très méconnus et n'attirent pas les jeunes alors que les entreprises industrielles sont nombreuses sur notre territoire et rencontrent souvent des problèmes de recrutement.

Objectifs :

Faire connaître et attirer les jeunes sur les métiers de l'industrie.
Faire découvrir le tissu économique dans lequel ils vivent.
Faire appréhender le fonctionnement d'une entreprise au travers d'un jeu.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Temps animateurs clubs, temps mis à disposition par les entreprises.
Supports de communication pour les événements à organiser.
Budget transport pour les classes et les actions de découverte des métiers/entreprises
Budget : à définir en fonction des projets décidés

Calendrier

2019 et années suivantes

Rencontres régulières pour organiser les différents projets.

Rencontre du CLEE en janvier 2020.

Etat d'avancement à XX / mois / année

--

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de nouvelles actions mises en place.

Nombre de collégiens, lycéens sensibilisés.

Nombre de stages de 3^{ème} accueillis.

Territoire d'industrie

« Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois-Forez, Loire Forez »

Attirer ✓

Innover

Recruter

simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de Loire Forez
- CC de Ambert Livradois-Forez
- CC de Thiers Dore et Montagne
- ✓ CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 4b.4 : Promotion et valorisation des entreprises du territoire entre Dore et Allier sur de nouveaux supports digitaux

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes Entre Dore et Allier

Partenaires engagés

Partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les newsletter Entreprises (Partenariat financier dans le cadre de l'appel à projets pour l'économie de proximité, la CCEDA ayant été lauréate en 2018)

Description de l'action

Valoriser les entreprises locales et leur savoir-faire grâce aux outils suivants :

- Réalisation à l'année de 4 portraits d'entreprises (reportage, photographie et mise en ligne sur le site www.ccdoreallier.fr)

- Réalisation de 4 newsletter Entreprises (1/ trim.), promotion des entreprises, partage d'actualités, objectif : création de lien entre les entreprises. La newsletter est construite en 3 rubriques : Actualités, Témoignage, La parole à.

Elles sont disponibles à partir du lien suivant : <http://www.ccdoreallier.fr/attractivite-economique/newsletters-eco/>

Diagnostic de la situation

Secteurs représentés : travail du cuir, plasturgie, métallurgie et coutellerie.

La CCEDA compte 915 entreprises, et 4500 emplois (INSEE 2015/2016)

La CCEDA compte 60 entreprises de plus de 6 salariés.

136 entreprises créées en 2017, à 52% dans les services (services aux entreprises, aux salariés).

L'objectif est de promouvoir les entreprises locales, les opportunités d'emploi, de faire connaître le tissu économique local, et de créer un ancrage territorial en renforçant le lien Collectivités / Entreprises.

Objectifs :

Promouvoir les entreprises locales.

Mettre en place une dynamique de réseau d'entreprise.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Budget 2019 : 4230€ TTC Annuel pour les newsletter Entreprises (4 numéros par an) et Commerces (4 numéros par an)

Calendrier

Action initiée depuis octobre 2018 pour les newsletter Entreprises et depuis 2016 pour les portraits d'entreprises.

Etat d'avancement à XX / mois / année

Actions en cours.

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de candidatures spontanées reçues au sein de l'entreprise (cf mesure de l'attractivité de l'entreprise)

Newsletter : Taux d'ouverture des newsletter, nombre de clics sur les articles

Portraits d'entreprises : Nombre de pages vues « Portraits d'entreprises » sur le site de la CCEDA.

Territoire d'Industrie
« Ambert - Thiers - Montbrison »

Attirer Innover Recruter Simplifier

Périmètre

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 4b.5 : Développer l'attractivité des métiers à partir de nouveaux modes de communication et d'expériences novatrices :

- **Campagne de communication**
- **Escape Game**
- **Valorisation des métiers et de l'entreprise par l'approche produit**

Maître d'ouvrage

Partenaires engagés

Une collaboration avec les partenaires suivants sera indispensable pour mener à bien cette action : Service public de l'emploi (+APEC), Direccte, Organismes de formation, entreprises industrielles, syndicats patronaux, rectorat (CIO, PIJ/BIJ), consulaires, CCI Formation, Comités Ecoles/Entreprises, Communautés de Communes...

Description des actions

Des actions de valorisation des métiers et savoir-faire industriels des territoires pour créer/développer le vivier des futur(e)s professionnels de l'industrie d'aujourd'hui et demain seront proposées à partir d'une analyse des besoins de recrutement et des compétences nécessaires (savoir-faire et savoir-être) à court, moyen et long termes réalisée au travers d'une enquête spécifique RH auprès d'un panel d'entreprises.

Cette valorisation prendra la forme des trois projets suivants :

Construire une campagne complète de communication visant le grand public en associant les employeurs industriels pour la construction des outils afin de promouvoir les métiers actuels et futurs du secteur industriel pour encourager des vocations, orientations mais aussi des reconversions professionnelles. Cette campagne aura pour vocation d'apporter une vision qualitative du secteur industriel, de la richesse des débouchés et avoir un impact d'attractivité pour les populations scolaires. Les outils à développer seront à publier sur les médias les plus regardés d'un public jeunes : vidéos clips témoignages des salariés/ambassadeurs de métiers industriels représentatifs du territoire, ou à proposer lors des Journées portes ouvertes découverte métiers, visites d'entreprises des scolaires et demandeurs d'emploi, des stages d'immersion sur les métiers techniques de l'industrie.

Escape Game, événement phare proposé lors de la prochaine Semaine de l'Industrie (2020) qui pourra être déployé sur l'ensemble des territoires d'industrie. L'escape Game est un jeu qui passionne aussi bien les jeunes que les adultes et fait l'unanimité. Quelles que soient les conditions physiques et cérébrales, chacun y aura sa place et pourra y révéler ses habiletés et ses compétences. L'objectif est de mettre en valeur l'entreprise industrielle et ses métiers de manière ludique et de faire prendre conscience aux participants que chacun peut y trouver sa place.

Valorisation des métiers de l'entreprise par l'approche produit (année d'expérimentation du projet sur le territoire d'Ambert – Thiers)

A partir d'un produit de la vie courante fabriqué sur notre territoire, on amène les jeunes à réfléchir sur la création, la conception, la fabrication et la vente de ce produit en les rendant acteur dans cette analyse. L'idée est de montrer l'importance de chaque métier et de l'interaction existante entre les différents services d'une entreprise nécessaire pour le bon fonctionnement de celle-ci.

La réalisation de ce projet, inclut des brainstormings en classe, des visites d'entreprise, des rencontres avec des salariés, des créations de vidéos permettant de mettre en avant les entreprises partenaires, leur fonctionnement et des métiers en particulier.

Diagnostic de la situation

Les jeunes ont un rapport ambivalent avec le monde de l'entreprise et le monde du travail en général. Certains secteurs ne les attirent pas, certains métiers non plus. De fait, de nombreux employeurs, ont du mal à trouver les profils adéquats aux postes qu'ils souhaitent pourvoir et cela, malgré un taux de chômage élevé. Ce qui, par conséquent, fait émerger des métiers « en tension ». Ce phénomène est particulièrement flagrant pour les métiers de l'industrie. Et pourtant, ces secteurs sont en pleine croissance et proposent des métiers porteurs avec des perspectives à plus ou moins long termes sur le marché du travail.

Cette asymétrie entre l'offre et la demande est, entre autres, liée à une méconnaissance du monde économique, des entreprises et de leur impact dans notre vie quotidienne.

Les jeunes aujourd'hui sont encore trop mal informés sur les opportunités offertes par ces secteurs d'activité en pleine mutation. Stéréotypes, préjugés, manque de visibilité sur ces métiers sont les grands responsables. Faire changer les mentalités devient donc primordial !

De nombreuses tentatives ont déjà été lancées pour faire découvrir le monde de l'industrie aux jeunes, avec plus ou moins de succès. Il apparaît de plus en plus évident que l'arrivée sur le marché du travail des nouvelles générations (Y et Z) nécessite de revoir nos codes et notre communication pour les attirer. Les jeunes veulent donner un sens à leur vie. Montrons-leur que le monde de l'industrie permet, aussi, de s'exprimer et de s'épanouir.

Objectifs

- **Valoriser les métiers industriels et de services à l'industrie auprès du grand public (scolaires, demandeurs d'emploi, parents) pour permettre une orientation / reconversion professionnelle réussie.**
- **Valoriser les savoir-faire industriels pour faire gagner en attractivité les entreprises du secteur et favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs.**
- **Développer l'attractivité territoriale**

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Budget global 56 500 € HT.

Calendrier

Mise en œuvre de l'action sous réserve de l'obtention des financements nécessaires à sa réalisation. Dans l'idéal, la partie **Escape Game** et le projet **Valorisation des métiers de l'entreprise par l'approche produit** devraient être opérationnels pour la Semaine de l'industrie 2020

Etat d'avancement à XX / mois / année

Indicateurs de suivi et de performance

Livrables : kit de communication développés – Nombre de participants aux événements

Pour le projet Valorisation des métiers de l'entreprise par l'approche produits :

Année d'expérimentation

- Facilité à trouver 3 classes voulant bien se prêter à cette expérience
- Enthousiasme des jeunes à la fin de l'année
- Avis des entreprises, des professeurs et des partenaires quant à la qualité du projet et des supports nécessaires
- Qualité des présentations des jeunes lors de la restitution finale

Territoire d'industrie
Mission Locale du Bassin Thiernois

Attirer ■

Périmètre :

■ Territoire d'Industrie

Intercommunalités : Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 4b.6 : Valoriser l'attractivité du territoire via les métiers de l'industrie

Maître d'ouvrage

Mission Locale du Bassin Thiernois

Partenaires engagés

Partenaires : économiques, industriels, consulaires et organismes de formation

Description de l'action

Développer une action de découverte des différents métiers industriels qui recrutent, à destination des jeunes de 16 à 25 ans, en s'appuyant sur une approche de l'orientation attractive et ludique. Approche en 6 phases :

- Présentation des métiers industriels par des employeurs, des cadres et des salariés travaillant dans les secteurs de la métallurgie, coutellerie et plasturgie et formés sur notre territoire.
- Visite d'entreprises
- Mise en place de semaines de découvertes des métiers *via* les plateaux techniques : CFAI, Lycée professionnel et technique du territoire, GRETA
- Validation du projet des jeunes *via* des immersions en entreprise. Immersion de découverte adaptée aux souhaits des jeunes : possibilité d'effectuer une immersion dans les 3 secteurs d'activités ou uniquement dans l'un ou l'autre des secteurs.
- Action de pré-qualification en alternance entre formation et entreprise.
- Accès à l'emploi ou la qualification.

Diagnostic de la situation :

Les entreprises partenaires de la Mission locale évoquent un besoin de main d'œuvre non pourvue dans le secteur de l'industrie avec un focus particulier sur les métiers de la Métallurgie, de la Coutellerie et de la Plasturgie.

Objectifs :

Revaloriser les filières techniques et professionnelles afin d'attirer des jeunes résidant sur le territoire d'intervention de la Mission locale

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires :

A définir ultérieurement

Calendrier :

De mars à Octobre des années - 2020 – 2021 – 2022

Etat d'avancement à XX / mois / année

Cette action s'inspire de la connaissance de notre structure du tissu industriel du bassin afin de répondre à un besoin en recrutement sur des postes précis. Elle s'appuie sur les résultats d'une expérimentation de découverte et valorisation des métiers de la coutellerie conduite dans le cadre de la politique de la ville pour des couteliers. A l'issue de l'expérimentation, plus d'un jeune sur deux ayant accepté de découvrir ces métiers intègre le secteur industriel par le biais de l'apprentissage ou de l'emploi direct.

Indicateurs de suivi et de performance

- Nombres de jeunes positionnés avec un travail axé sur les publics QPV et ZRR 60 % des jeunes repérés : Effectif : 15 – 18 jeunes par an
- Nombre de jeunes participant à la découverte des métiers
- Nombre de jeunes validant leur projet professionnel
- Nombre de jeunes accédant à la pré-qualification
- Nombre de jeune accédant à l'emploi ou à la formation qualifiante

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Intitulé de l'action			
Action 4b.7 : Concilier insertion dans l'emploi, besoins des entreprises et développement du territoire			
Axe : ATTIRER			
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme			
Partenaires engagés : Centre de formation d'apprentis (C.F.A.) interpro d'Ambert			
Description de l'action :			
<p>Le premier volet de l'action ciblera les publics en phase d'orientation (élèves de troisième) ou de réorientation (adultes : demandeurs d'emploi et étudiants en échec notamment).</p> <p>Il se traduira de manière concrète par des interventions auprès de ces publics en s'appuyant sur des vidéos en format court qui permettront une visite virtuelle de lieux de production ou de fabrication. L'objectif étant, d'une part d'apporter une vision moderne et intéressante des métiers présentés, d'autre part de mieux faire connaître les différentes possibilités de formation. Le CFA Interpro d'Ambert sera mobilisé pour intervenir dans ce cadre, tout particulièrement sur les métiers du bois.</p> <p>Le deuxième volet de l'action ciblera les professionnels du bassin économique d'Ambert. Il se traduira par des visites d'entreprises d'une ou plusieurs filières professionnelles prédéfinies pour, d'une part constituer un vivier d'entreprises, d'autre part identifier les formations à développer.</p> <p>Ces visites d'entreprises permettront également de sensibiliser les chefs d'entreprise sur l'apprentissage et les méthodologies d'apprentissages. L'objectif étant de concilier les objectifs du chef d'entreprise et de l'apprenant.</p> <p>Elles permettront également de définir les besoins du chef d'entreprise et de trouver l'adéquation avec l'apprenti et/ou le salarié.</p> <p>La communication pourra être tournée vers l'ensemble du département du Puy de Dôme et au-delà. Cette action peut être une promotion intéressante pour le territoire et ses entreprises.</p>			
Diagnostic de la situation :			
<p>Un certain nombre de métiers en tension, sur lesquels les chefs d'entreprises n'arrivent pas à recruter (problème d'attractivité de ces métiers).</p> <p>Des professionnels (notamment salariés) qui ont besoin de monter en compétences sur des domaines techniques précis et qui ne trouvent pas l'offre de formation adaptée.</p>			
Objectifs :			
<p>L'objectif général de cette action est d'attirer des personnes en voie d'orientation ou de réorientation vers des métiers porteurs d'emploi, en démontrant leur modernité et leur intérêt.</p> <p>Il s'agit également d'apporter des solutions concrètes et aussi rapides que possible aux chefs d'entreprises qui ont des besoins de main d'œuvre qualifiée.</p>			
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) sur 2 ans:			
Charges		Produits	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €
Etude d'opportunité	6 000€		

Développement de l'action de sensibilisation	de	80 000€		
Communication		15 000€		
Charge de fonctionnement	de	10 100€		
Total		111 100€		

■

Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Financement des volets étude, ingénierie.

Calendrier :

1^e trimestre 2020 : phase d'étude

A partir du 1^e trimestre 2020 : actions de communication et de prospection en direction des jeunes (et des parents) et des adultes en reconversion

A partir du 2^e semestre 2020 : actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises

De juin à septembre 2020 : organisation de rencontres entre les personnes en phase d'insertion et les chefs d'entreprise

A partir de septembre 2020 : organisation de temps d'accompagnement et/ou de formation des chefs d'entreprise pour faciliter l'intégration des apprenants dans l'entreprise

Objection de démarrage de sessions de formation nouvelles à partir de septembre 2020

Fin 2020 : bilan de la première année d'action

Reconduction des différentes phases de l'action sur 2021, hormis la phase d'étude

Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

Nombre de jeunes (ou adultes en reconversion) sensibilisés

Nombre d'entreprises sensibilisées

Nombre de rencontres jeunes / entreprises

Nombre d'apprenants entrés en formation / dont en alternance

Nombre de formations initiées

Territoire d'industrie
« Thiers-Ambert-Montbrison »

AXE : Recruter

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de Thiers-Dore-Montagne
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 3.1 : Session de recrutement éclairé « Job dating » à l'occasion du salon « Coutellia »

Maître d'ouvrage

Auvergne Rhône Alpes Entreprises/ CC TDM

Partenaires engagés

ComCom TDM, Pôle Emploi, APEC, CCI, entreprises industrielles

Description de l'action

Chaque année Coutellia rassemble de nombreux visiteurs : professionnels de la coutellerie mais également passionnés de couteaux et simples curieux. En 2020, Coutellia fêtera ses 30 ans et rassemble en moyenne 7 000 personnes sur 2 jours.

L'action consiste en l'organisation d'une session de recrutement le samedi 23 mai 2020.

Les entreprises industrielles du territoire seront accueillies sous des barnums situés à droite de l'entrée du salon, dans le parc du Breuil (accès gratuit).

Les jeunes des CFA mais également des autres formations du territoire seront invités à participer à ces rencontres avec les entreprises tout comme les demandeurs d'emploi.

Une invitation à la visite du salon sera offerte à chaque personne participant à la « Rencontre Emploi-Territoire ».

Pôle Emploi, Thiers-Dore-Montagne et la CCI diffuseront largement l'information aux habitants du territoire et aux participants du Salon sur l'organisation de ces rencontres (50% des visiteurs étant hors Région).

Diagnostic de la situation

Fort besoin de main-d'œuvre d'un secteur économique essentiel du territoire.

Beaucoup d'emplois non pourvus dans des métiers souvent en tension.

Les entreprises industrielles sont souvent méconnues et elles ne reçoivent donc pas beaucoup de CV

Objectifs :

L'objectif est de profiter d'une manifestation d'envergure (manifestation grand public) pour :

- Valoriser et mieux faire connaître les industries locales ;
- Diffuser les offres d'emploi de ces entreprises exposantes

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Le budget pourra comprendre 3 pôles : aménagement de stand, communication, animation/gestion

- Location et aménagement d'un stand (8 barnum de 25m² + aménagements intérieurs)

= 5 500€ HT

- Communication et impressions : presse, réseaux sociaux, mini site dédié, listing d'offres

= 3 500€ HT

- Animation/Gestion : places offertes, temps passé 7 000€ HT

Budget Total : 16 000 € HT

Calendrier

Coutellia 23 mai 2020

Etat d'avancement à XX / mois / année

Indicateurs de suivi et de performance

- Nombre d'entreprises participant à l'opération
- Nombre de CV reçus
- Nombre d'entretiens réalisés pendant l'évènement
- Nombre d'emploi/stages/alternance pourvus à 6 mois

Territoire d'industrie
« Thiers-Ambert-Montbrison »

AXE : Recruter

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de Thiers-Dore-Montagne
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 3.2 : Sécurisation des recrutements locaux par un accompagnement vers l'emploi local du conjoint

Maître d'ouvrage

Auvergne Rhône Alpes Entreprises / CC TDM

Partenaires engagés

ComCom TDM, Pole Emploi, APEC, entreprises industrielles

Description de l'action

Auvergne Rhône Alpes Entreprises a développé de manière expérimentale un dispositif visant à accompagner les conjoints de salariés embauchés dans l'industrie et les services à l'industrie.

Testé à 2 reprises en 2019, celui-ci peut s'adapter au bassin d'emploi de Thiers.

Cette action appelée « Opération Conjoint(e) » se déroule en 3 temps forts :

- La matinée est consacrée à des entretiens individuels entre des conjoints de salariés nouvellement installés sur le territoire et des recruteurs, des partenaires de l'emploi et des acteurs du logement. Des ateliers sur « Comment utiliser les réseaux sociaux dans sa recherche d'emploi » ou encore « L'approche compétence dans les CV » peuvent également être organisés par les partenaires.
- Lors du déjeuner offerts par les organisateurs, les salariés en poste sont invité à rejoindre leur conjoint(e).
- L'après-midi est consacrée à une visite du territoire en mettant en avant les services à la population (écoles, médiathèques, infrastructures sportives et de loisir), les sites emblématiques du territoire, la culture et les infrastructures de santé. L'approche foncière et immobilière est aussi abordée pour aider les participants à se projeter dans leur projet de vie sur le territoire.

Diagnostic de la situation

- Fort besoin de main-d'œuvre des industries locales qui peinent à attirer de nouvelles compétences.
- Beaucoup d'emplois non pourvus dans des métiers souvent en tension.
- Les entreprises du secteur sont souvent méconnues et elles ne reçoivent donc pas beaucoup de CV
- Déficit d'attractivité du territoire : des postes sont refusés simplement à cause de l'image qu'à le territoire à l'extérieur.
- L'emploi du conjoint est un frein à la prise de poste sur le territoire.
- Dans les couples, la problématique de l'emploi du conjoint est évalué en terme de « temps estimé pour retrouver un emploi ».

Objectifs :

L'objectif est de sécuriser le recrutement d'un salarié ayant été récemment embauché dans une entreprise du territoire et dont le/la conjoint(e), après un déménagement, est en recherche d'emploi.

L'objectif est de rassurer les conjoints de salariés sur la capacité du territoire à :

- leur offrir rapidement un emploi

- leur proposer les conditions de vie les plus confortables par rapport à leurs besoins

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

3 000 € HT pour 15 conjoints de salariés

AURA Entreprises peut prendre en charge 50% de ce montant

Postes de dépense :

- Déjeuner
- Location d'un bus
- Intervenante externe sur le logement
- Cocktail/verre de l'amitié

Calendrier

Début février 2020

Etat d'avancement à XX / mois / année

--

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de conjoints accompagnés

Territoire d'industrie

Thiers Ambert Montbrison

Attirer Innover Recruter simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 3-3 Appui au recrutement sur les métiers en forte tension dans l'industrie

Maître d'ouvrage

POLE EMPLOI THIERS AMBERT

Partenaires engagés

Description de l'action

Elaborer un diagnostic partagé de la situation de l'emploi par bassin et l'actualiser annuellement

Identifier les métiers avec les plus fortes tensions,

Mutualiser les offres de service des différents acteurs

Mettre en place un ou des plans d'action partagés entre les différents acteurs

Diagnostic de la situation

Le SPEP d'AMBERT convie à ses réunions l'association TVLF regroupant les employeurs du bassin pour partager le diagnostic local et en suivre les évolutions du marché du travail.

Chaque année des contrats en alternance sont mis en place avec TVLF pour pallier les difficultés de recrutement et satisfaire les besoins.

Des visites d'entreprises et de périodes d'immersion sont régulièrement mise en place avec les entreprises suivies si besoin d'actions de formation individuelles ou collectives financées par Pôle emploi ou co-financées Avec les autres partenaires de la formation (Conseil régional, OPCO...)

L'intégration de publics de plus en plus âgés est une nécessité qui a été partagée en SPEP, néanmoins de fortes réticences persistent de la part d'entreprises souhaitant rajeunir leur pyramide des âges.

Objectifs :

Réduire les difficultés de recrutement :

1. Pourvoir les postes disponibles en industrie
2. Retour à l'emploi des demandeurs d'emploi du territoire éloignés des attentes des entreprises
3. Retour à l'emploi des séniors

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Financement de méthode de recrutement innovante MRS de Pôle emploi

Financement de formations individuelles et collectives en réorientant les dispositifs de droits communs sur ces métiers

Financeurs : Pôle emploi, Conseil régional, OPCO

Nombre de parcours prévisionnel annuel à évaluer plus finement :

- pour 2019 : 10 parcours pour Ambert
- Pour 2020 : 20 parcours

Budget temps pour les recruteurs à prévoir

Calendrier

Septembre 2019 à Décembre 2021

Etat d'avancement à XX / mois / année

Pour le recrutement d'ouvriers ou de Techniciens

De septembre 2019 à décembre 2021 :

Mise en place Process anticipatif et sécurisé en fonction de l'actualisation du diagnostic partagé en SPEP avec TVLF :

1. **Préparation des publics aux attentes des entreprises**
 - ✓ via la prestation VSI (Valoriser Son Image) pour travailler les Savoir-être incluant le transport sur Thiers
 - ✓ via un club interne de chercheur d'emploi animé par un conseiller Pôle emploi d'Ambert avec interventions ponctuelles d'entreprise
 - ✓ via une prestation d'accompagnement au retour à l'emploi des séniors
2. **Mise en place de réunions régulières d'information « Atelier Industrie » pour des demandeurs d'emploi avec l'appui de TVLF ou dans le cadre de job dating ou forum**
3. **Remontée des besoins par TVLF croisée avec la BMO de Pôle emploi**
4. **Choix du process de recrutement en fonction des besoins identifiés**
5. **Si besoin, Mise en place d'action MRS de Pôle emploi :
Pour tout demandeur d'emploi intéressé**

- ✓ Quel que soit son niveau (Pas d'utilisation de CV)

Pour les entreprises avec postes à pourvoir dans les 3 ans (mise en place à partir de 6 postes à pourvoir dans une ou plusieurs entreprises)

- ✓ Analyse de poste
- ✓ Etalonnage par des salariés des entreprises concernées
- ✓ Repérage des aptitudes à évaluer communes aux entreprises concernées
- ✓ Réalisation des tests

6. Entretiens de recrutement par TVLF (ou le recruteur)

7. Mise en place de la découverte des entreprises

- via des Périodes d'Immersion en Entreprise (PMSMP)

Et/ou

- Via des visites d'entreprise

8. Financement d'actions de formation ou d'adaptation par Pôle emploi et/ou le Conseil Régional et/ou les OPCO.

Pour le recrutement de personnel encadrant

De septembre 2019 :

Mise à disposition à la demande des entreprises de l'offre de service de la psychologue du travail de Pôle emploi :

- **Tests d'aptitudes** : ex le DAT5, dont les séries d'épreuves couvrent l'ensemble des aptitudes et capacités importantes dans les situations scolaires et professionnelles

→Aspects principaux de l'intelligence générale (Raisonnement Verbal, Raisonnement Numérique Raisonnement Abstrait)

→Aptitudes à se représenter les objets concrets (Relations Spatiales, Raisonnement Mécanique

- **Tests de personnalité** : ex l'inventaire de personnalité NEOPI qui permet une mesure des 5 dimensions majeures (ou domaines) de la personnalité et les 30 traits (ou facettes) qui constituent chacun de ces domaines.

Outils mobilisables uniquement par le psychologue du Travail, dans des modalités restant à son entière discrétion (Principe 3 du code de déontologie du Psychologue : Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle. Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en œuvre et des avis qu'il formule.) Les modalités d'utilisation des outils, et particulièrement la passation des tests, restent à préciser car ne peuvent être dissociées de l'adhésion du demandeur d'emploi, du travail collaboratif avec l'équipe entreprise et avec l'employeur.

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de DE formés Nombre de contrats en alternance signés Nombre de personne recrutées
--

Territoire d'industrie

Thiers – Ambert - Montbrison

Attirer Innover Recruter Simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- Loire Forez agglomération
- CC Ambert Livradois Forez
- CC Thiers Dore et montagnes
- CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 3.3 : Appui au recrutement sur les métiers en forte tension dans l'industrie

Maître d'ouvrage

POLE EMPLOI DE MONTBRISON

Partenaires engagés

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Description de l'action

Valoriser le secteur de l'Industrie

Communiquer sur les métiers en tension dans l'Industrie

Optimiser la connaissance des besoins du territoire dans le secteur de l'Industrie

Mettre en place les formations nécessaires sur le territoire permettant d'adapter les compétences des demandeurs d'emploi

Favoriser l'intermédiation entre les entreprises du secteur et les demandeurs d'emploi

Diagnostic de la situation

Un diagnostic est élaboré par Pôle emploi chaque année. Il est partagé avec les partenaires de l'emploi et de la formation.

Cette année, l'ambition est de faire un diagnostic multi partenarial afin d'optimiser la connaissance du bassin d'emploi par l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation.

Objectifs :

Réduire les difficultés de recrutement :

- Connaissance du marché du travail local
- Connaissance du secteur de l'industrie
- Connaissance des entreprises industrielles
- Connaissance des compétences requises
- Connaissance des besoins de main d'œuvre (compétences recherchées)
- Connaissances des formations existantes et adaptation aux besoins
- Valorisation de l'offre de service de Pôle emploi (entreprises et demandeurs d'emploi)
- Valorisation des métiers en tension
- Adaptation des compétences des demandeurs d'emploi aux besoins locaux
- Optimisation de l'intermédiation afin d'accélérer les recrutements

Calendrier

Septembre 2019 à Décembre 2021

Actions mises en place

1. Connaissance du marché du travail

Elaboration du diagnostic local

- Mise à jour du diagnostic existant par Pôle emploi
- Récupération des informations des différents partenaires pour élaboration du diagnostic multi partenarial
- Présentation du diagnostic final aux partenaires de l'emploi et de la formation
- Présentation du marché du travail local au Comité Local Ecoles Entreprises (CLEE)

- Présentation du marché du travail et des outils numériques à disposition de tous dans les collèges et lycées (professeurs, élèves et parents)

2. Connaissance du secteur de l'Industrie

- Elaboration de statistiques
- Informations UIMM
- Rencontres de professionnels
- Kits métiers présentés aux conseillers
- Création d'un atelier « Industrie » pour les demandeurs d'emploi

3. Connaissance des entreprises industrielles

- Visites en entreprises
- Partenariat avec les clubs d'entreprises
- Partenariat avec toutes les entreprises intérimaires du bassin
- Rencontres avec les entreprises

4. Connaissance des compétences requises

- Outils mis à disposition
- Immersions en entreprises
- Immersions en centres de formation
- Elaboration avec les entreprises des tests Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)
- Echanges réguliers avec les entreprises lors des dépôts d'offres d'emploi

5. Connaissance des besoins de main d'œuvre (BMO)

- Enquête BMO annuelle
- Offres d'emploi déposées
- Partenariat avec les entreprises intérimaires
- Partenariat avec les communautés de communes
- Prospection en entreprises

6. Connaissance des formations existantes et adaptation aux besoins

- Echanges réguliers avec les partenaires de la formation
- Outils numériques à disposition
- Elaboration d'un récapitulatif des besoins du territoire
- Lancement d'un appel d'offres pour les formations collectives
- Elaboration de besoins de formations individuelles
- Connaissance des offres de services des différents financeurs
- Gestion du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

7. Valorisation de l'offre de services de Pôle emploi

- Information auprès des entreprises
- Information auprès des demandeurs d'emploi
- Information auprès des partenaires et élus
- Information auprès des branches professionnelles, des OPCO...
- Information auprès des collèges et lycées
- Information auprès des médias
- Information du grand public

8. Valorisation des métiers en tension (#vers un métier)

- Plan d'action visant à faire connaître au public toutes les actions menées par chaque agence Pôle emploi sur les métiers en tension, dont une grande quantité concerne l'industrie
- Exemple : Pour Montbrison, élaboration d'un atelier en lien avec le kit métier UIMM présentant l'industrie et les métiers associés aux demandeurs d'emploi avec intervention d'une entreprise qui témoigne en temps réel. Echanges avec les participants, recueil des avis des intéressés, rdv individuels pour élaborer leur projet professionnel.
- Idem pour la chaîne alimentaire avec intervention d'un partenaire de la formation.

9. Adaptation des compétences des demandeurs d'emploi aux besoins locaux

- Valorisation des différents financements possibles
- Recherche du financement adapté de la formation avec intervention des différents financeurs (Conseil régional, OPCO, Etat, Pôle emploi, demandeurs d'emploi ...)
- Aides à la mobilité
- Financement des allocations de formation

10. Optimisation de l'intermédiation afin d'accélérer les recrutements

- Diffusion des offres sur www.pole-emploi.fr
- Diffusion des offres et des événements sur Facebook et Twitter
- Informations régulières sur la presse papier et numérique
- Application numérique de diffusion des offres
- Ouverture de l'application numérique de diffusion des offres de Pôle emploi à différents partenaires
- 1 semaine pour 1 emploi
- Participation à la semaine de l'industrie
- Recrutements réguliers dans l'agence Pôle emploi par les employeurs
- Recrutements réguliers dans l'agence Pôle emploi par les entreprises intérimaires
- Participation à différents forums mis en place avec nos partenaires
- Job dating mis en place
- Sessions MRS (Méthode Recrutement Simulation) dans l'agence ou dans certaines entreprises
- Visites d'entreprises avec des demandeurs d'emploi
- Promotion de profils auprès des employeurs

Territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison

Attirer Innover Recruter simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 3.3 : Appui au recrutement sur les métiers en forte tension dans l'industrie

Maître d'ouvrage

POLE EMPLOI THIERS

Partenaires engagés

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI ELARGI DE THIERS

Description de l'action

Elaborer un diagnostic partagé de la situation de l'emploi par bassin et l'actualiser annuellement

Identifier les métiers avec les plus fortes tensions,

Mutualiser les offres de service des différents acteurs

Mettre en place un ou des plans d'action partagés entre les différents acteurs

Diagnostic de la situation

Sur Thiers, en 2019, un premier diagnostic a été élaboré et partagé entre les différents acteurs du Service Public de l'emploi du bassin de Thiers dans le cadre d'un groupe de travail mis en place pour poursuivre le travail réalisé par la PAME qui venait de s'achever et en assurer la continuité.

Deux typologies de métiers ont été unanimement identifiées avec de fortes tensions sur le bassin de Thiers :

- Technicien de maintenance
- Opérateur de production

Objectifs :

Réduire les difficultés de recrutement :

- Pourvoir les postes disponibles de technicien de maintenance et d'opérateur de production
- Retour à l'emploi des demandeurs d'emploi du territoire éloignés des attentes des entreprises et/ou des seniors

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Financement de méthode de recrutement innovante MRS de Pôle emploi

Financement de formations individuelles et collectives en réorientant les dispositifs de droits communs sur ces métiers

Financeurs : Pôle emploi, Conseil régional, OPCO,

Nombre de parcours prévisionnel annuel (à évaluer plus finement) :

- pour 2019 : 20 parcours
- Pour 2020 : 40 parcours

Budget temps à prévoir pour les recruteurs

Calendrier

Septembre 2019 à Décembre 2021

Etat d'avancement à XX / mois / année

Accompagnement au recrutement de TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Mise en place d'un process de recrutement adapté reconductible

De septembre 2019 à décembre 2021 :

1. Réunions d'information des demandeurs d'emploi avec le GEIQ Industrie ou un des employeurs recrutant ou dans le cadre de job dating ou forum

Publics visés

- DE inscrits dans des métiers industriels avec 1^{ère} expérience en maintenance quelque soit le niveau atteint

Contenus

- Mise en place en fonction des besoins identifiés par dépôt d'offre à Pôle emploi
- Présentation : Marché du travail et évolution, postes à pourvoir, entreprises recrutant

2. Orientation des candidats sur la prestation de service VSI (Valoriser Son Image) pour travailler les Savoir-être

3. Mise en place de la découverte des entreprises

- ✓ via des Périodes d'Immersion en Entreprise (PMSMP)

Et/ou

- i. Via des visites d'entreprise
- ii.

4. Mise en place de tests d'évaluation

a) . Via la psychologue du travail de Pôle emploi

- **Les tests d'aptitudes** : ex le DAT5, dont les séries d'épreuves couvrent l'ensemble des aptitudes et capacités importantes dans les situations scolaires et professionnelles

→Aspects principaux de l'intelligence générale (Raisonnement Verbal, Raisonnement Numérique Raisonnement Abstrait)

→Aptitudes à se représenter les objets concrets (Relations Spatiales, Raisonnement Mécanique)

- i. **Les tests de personnalité** : ex l'inventaire de personnalité NEOPI qui permet une mesure des 5 dimensions majeures (ou domaines) de la

personnalité et les 30 traits (ou facettes) qui constituent chacun de ces domaines.

Outils mobilisables uniquement par le psychologue du Travail, dans des modalités restant à son entière discrétion (Principe 3 du code de déontologie du Psychologue : Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle. Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en œuvre et des avis qu'il formule.) Les modalités d'utilisation des outils, et particulièrement la passation des tests, restent à préciser car ne peuvent être dissociées de l'adhésion du demandeur d'emploi, du travail collaboratif avec l'équipe entreprise et avec l'employeur.

et/ou

b) . Via l'organisme de formation délivrant la formation de technicien de maintenance

- Tests d'évaluation du niveau technique
- Test d'aptitudes

Accompagnement au recrutement d'OPERATEURS DE PRODUCTION

Gestion des besoins immédiats les plus urgents :

De septembre 2019 à avril 2020 :

Process de recrutement simplifié

1. Mise en place de réunions d'information des demandeurs d'emploi avec le GEIQ Industrie ou un représentant employeurs ou dans le cadre de job dating ou forum

Publics visés

- ✓ DE inscrits dans des métiers industriels peu ou pas qualifiés sur les opportunités d'emploi qualifiés dans l'industrie
- ✓ DE inscrits sur des métiers peu porteurs
- ✓ DE acceptant de découvrir les métiers de l'industrie dans le cadre du travail sur leur projet professionnel

Contenus

- ✓ Démarrage : le 1er juillet 9h au Pôle emploi de Thiers et autres réunions à prévoir si besoin
- ✓ Présentation : Marché du travail et évolution, postes à pourvoir, Entreprises recrutant

2. Orientation sur la prestation de service VSI (Valoriser Son Image) pour travailler les Savoir-être

3. Mise en place de la découverte des entreprises avec postes à pourvoir en urgence

- via PMSP avec les employeurs

Et/ou

- Via des visites d'entreprise

4. Entretien de recrutement par les entreprises avec des postes à pourvoir en urgence

- Soit directement,
- Soit sur contrat de professionnalisation avec le GEIQ Industrie ou l'employeur

- Soit après l'action de formation « Diagnostic industrie » suivi d'un contrat de professionnalisation avec le GEIQ Industrie ou l'employeur ou via un parcours individualisé d'adaptation (AFPR ou POEI)

5. En option à la demande des entreprises

- Identification des potentiels d'évolution et/ou des capacités à apprendre des candidats par tests réalisés par la Psychologue du travail de Pôle emploi.

Anticipation des besoins à venir :

De janvier 2020 à décembre 2021 :

Mise en place Process anticipatif et sécurisé duplicable à d'autres métiers en fonction de l'actualisation du diagnostic partagé au niveau tensions

1. Mise en place de réunions régulières d'information « Atelier Industrie » pour des demandeurs d'emploi avec le GEIQ Industrie ou un représentant employeurs ou dans le cadre de job dating ou forum

Publics visés

- ✓ DE inscrits dans des métiers industriels peu ou pas qualifiés sur les opportunités d'emploi qualifiés dans l'industrie
- ✓ DE inscrits sur des métiers peu porteurs
- ✓ DE acceptant de découvrir les métiers de l'industrie dans le cadre du travail sur leur projet professionnel

Contenus

- ✓ « Atelier Industrie » : Marché du travail et évolution, postes à pourvoir, Entreprises recrutant

2. Préparation de demandeur d'emploi aux attentes des entreprises :

- ✓ Orientation des candidats sur la prestation de service VSI (Valoriser Son Image) pour travailler les Savoir-être au fil de l'eau
- ✓ Orientation des candidats sur la prestation de service VSI (Valoriser Son Image) pour travailler les Savoir-être au fil de l'eau
- ✓ Mise en place d'un club interne de chercheur d'emploi animé par un conseiller Pôle emploi d'Ambert avec interventions ponctuelles d'entreprise
- ✓ Accompagnement du retour à l'emploi des seniors

3. Mise en œuvre session de Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)

Pour tout demandeur d'emploi intéressé

- ✓ Quel que soit son niveau (Pas d'utilisation de CV)

Pour les entreprises avec postes à pourvoir dans les 3 ans (mise en place à partir de 6 postes à pourvoir dans une ou plusieurs entreprises)

- ✓ Analyse de poste
- ✓ Etalonnage par des salariés des entreprises concernées
- ✓ Repérage des aptitudes à évaluer communes aux entreprises concernées
- ✓ Réalisation des tests
- Entretien de recrutement

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de DE formés Nombre de contrats en alternance signés Nombre de personne recrutées
--

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 3.4 : Connaître les besoins et méthodes des entreprises de la filière bois en termes de recrutement et les accompagner dans leurs démarches de ressources humaines
Axe : recruter
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Fibois AuRA pour la partie Auvergne et Fibois 42 pour la Loire Partenaires engagés : CMA / CCI / Cabinet RH
Description de l'action : Cette action se divise en 3 temps : <ul style="list-style-type: none">- Recenser les entreprises ayant des problèmes de recrutement et identifier leurs besoins, leurs manques. Dresser un état des lieux afin d'orienter la 2^{ème} étape (<i>action réalisée avec le questionnaire de la fiche action « Transmission/cession d'entreprise »</i>)- Mise en place d'un système RH mutualisé pour les entreprises concernées : aide au recrutement (modèle d'annonce, relais de diffusion des offres, méthodes d'entretiens, accueil des nouveaux collaborateurs, formation RH et/ou management...)- Mise en place de moyens d'aide à la mobilité des salariés : en fonction des entreprises concernées, réflexion et mise en place de système pour aider à la mobilité tels que ramassages professionnels, covoiturages...
Diagnostic de la situation : La filière forêt-bois connaît de grosses difficultés de recrutement. Au-delà du nombre limité de candidats, il apparaît que les entreprises ne disposent pas toujours des bons outils, bonnes méthodes pour recruter et faire connaître leurs besoins. Les entreprises étant pour la plupart des TPE/PME ne disposant pas de services en ressources humaines. De plus une des grosses limites au recrutement est la mobilité des candidats, les entreprises étant souvent en zones rurales, pas ou peu desservies par les transports en commun. Il convient donc d'aider ces entreprises avant, pendant, et après leurs recherches de candidats, afin d'optimiser et pérenniser les recrutements.
Objectifs : Mise en place d'un système RH mutualisé sur le territoire pour au moins 10 entreprises. Mise en place de moyens d'aide à la mobilité pour les futurs salariés
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 30 000 € <i>Etape 1 : prise en charge dans la fiche « Transmission/cession d'entreprise »</i> <i>Etape 2 : Base d'une ½ journée entretien par entreprise + ½ journée traitement des données par entreprise + ½ journée restitution générale + ½ journée apports personnalisés par entreprise + 1 journée formation partagée + 3,5 jours préparation/rédaction = 20 000 €</i> <i>Etape 3 : 10 000€</i>
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Soutien financier
Calendrier : Etape 2 : de janvier 2020 à juin 2020 Etape 3 : de juin 2020 à décembre 2020

Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Nombre d'entreprises répondant au questionnaire
- Nombre d'entreprises engagées dans la démarche mutualisée RH

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Proposer un pool d'experts aux créateurs / repreneurs d'entreprise de la filière forêt-bois
Axe : recruter
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Fibois AuRA pour la partie Auvergne et Fibois 42 pour la Loire Partenaires engagés : Experts pouvant provenir des réseaux consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture...)
Description de l'action : Cette action vise à mettre à la disposition d'un potentiel repreneur ou créateur d'entreprise filière forêt-bois un pool d'experts, à savoir des spécialistes des domaines de la finance, du droit, des ressources humaines, de l'évaluation de l'outil de production et du commercial. Sélectionné par appel d'offres ou sur la base des compétences présentes au sein des organismes consulaires du territoire, chaque expert pourrait être activé par le créateur / repreneur pour 1 journée d'accompagnement avec un accent particulier mis sur le diagnostic technique de l'outil de production (cas du repreneur d'entreprise) et sur la formation au commercial (pour tous). Cette offre n'a pas nécessairement vocation à être gratuite, une contribution financière pourra être demandée à l'usager.
Diagnostic de la situation : Dans les dix prochaines années, de nombreuses entreprises seront à céder, notamment dans la filière forêt-bois. Il existe aujourd'hui deux profils de repreneurs pour ces activités : des jeunes trentenaires attirés par le travail d'un matériau naturel, le bois ; et des personnes plus âgées (45 à 55 ans) qui après une période de salariat aspirent à gérer une affaire. On voit aussi quelques entreprises se créer au sein de la filière, souvent le fait de jeunes à l'esprit d'entrepreneurs. Quel que soit le contexte, ces créateurs ou repreneurs ne disposent pas de toutes les connaissances pour bien évaluer le pas qu'ils vont faire.
Objectifs : Accompagner 3 repreneurs / créateurs d'entreprises filière forêt-bois par an.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : Recours à des experts à chiffrer (appel d'offres ou partenariats avec les chambres consulaires...) + 5 000 € HT par an pour Fibois pour la prise en charge de la communication sur le dispositif, l'accompagnement des créateurs/repreneurs, la gestion du pool d'experts, les différents rapports...
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Soutien ingénierie et financier
Calendrier : Opération annuelle, reconductible.
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de repreneurs / créateurs d'entreprise accompagnés

Fiche « action »

Intitulé de l'action : Action 5.1 : Communication en continue sur les offres de formation du bassin d'Ambert

PROJET DE COMMUNICATION EN CONTINUE ET EN PARTENARIAT avec les acteurs du territoire d'industrie concernant les formations existantes et celles en construction du CAP au BTS dans le secteur de l'industrie.

Axe : recruter

Porteur de projet / ~~maitre d'ouvrage de l'action~~ : LYCEE POLYVALENT (LPO) BLAISE PASCAL D'AMBERT (Formation de la voie générale – CFA Education Nationale (CFA ENA) & CFA Interprofessionnel (en collaboration avec la CMA du Puy-de-Dôme) – Groupement d'établissements public (GRETA) du LIVRADOIS FOREZ - GIP CFA ENA - Réseau des Greta)

Partenaires engagés : Région AURA – Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF) – Association d'entreprises et de commerçants Travailler et Vivre en Livradois Forez (TVLF) – Chambre des Métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme (CMA 63) - CFA Interprofessionnel d'Ambert - GIP CFA Education Nationale (ENA) - Réseau des Groupements d'Etablissements Publics (Greta)¹ du bassin d'Ambert, Issoire, Clermont, Vichy/Thiers –

+ autres : autres partenaires industriels non adhérents à TVLF + Pôle Emploi + Mission Locale + Etat, Hall 32 (plateaux techniques, salles de visioconférence, Fab Lab etc.) liste non exhaustive.

Description de l'action :

L'action sera organisée sur la base d'une stratégie à long terme, avec une approche multi-canal et des messages personnalisés, de manière à communiquer efficacement en direction des différentes cibles.

Plusieurs axes de communication seront exploités simultanément :

- présentation du territoire d'Ambert, avec une mise en avant de ses atouts, de son attractivité
- présentation des métiers offrant de véritables opportunités d'insertion dans l'emploi, avec une mise en perspective des formations professionnelles proposées sur le territoire
- présentation des différents types de contrat en alternance, des possibilités de financement des formations, ainsi que des différents interlocuteurs locaux.
- nouvelles méthodes de recrutement d'apprenants : mise en avant des conditions de formation (OF à taille humaine, formation à distance, support numérique, pédagogie de projets, hébergement à moindre coût, accueil mutualisé etc.)

Cible(s) :

Un public élargi est ciblé : 4^e & 3^e en collège, lycéens, apprentis, jeunes adultes, enseignants, formateurs, parents, salariés, demandeurs d'emploi ...

Modalités :

- logistique portée par un *Guichet unique*.

1

membres du GRETA LF : les chefs d'établissement du LPO Blaise PASCAL et des 7 collèges publics -

- Réalisation de témoignages et/ou interviews d'enseignants, de formateurs, - de personnes en cours de formation ou ayant terminées leurs cursus, d'employeurs du territoire ayant recruté un des apprenants à l'issue de sa formation.
- Ces témoignages pourront ensuite être utilisés et diffusés notamment via Internet pour renforcer les messages de promotion.
- Optimisation de l'utilisation des réseaux sociaux, en intégrant une véritable approche commerciale dans les messages diffusés.
- Organisation d'un programme d'interventions dans les établissements scolaires (collèges en priorité) pour informer et sensibiliser les élèves en phase d'orientation. En parallèle, collaboration avec les acteurs locaux de l'insertion pour relayer ces mêmes informations après des adultes en phase de réorientation.

Moyens :

Appui d'un professionnel d'une agence de communication en partenariat avec les acteurs du Territoire d'industrie.

Supports :

De manière à ne pas démultiplier les coûts et à garantir une efficacité maximum des actions menées, des choix stratégiques devront être faits sur les supports de communication à privilégier.

En première approche, il semble indispensable d'utiliser en priorité les réseaux sociaux, et les collaborations avec les partenaires locaux.

Les interventions en milieu scolaire constituent également un vecteur pertinent.

Il faudra également s'assurer d'une bonne couverture par les médias des différents évènements qui pourront être organisés.

Appui d'un professionnel d'une agence de communication en partenariat avec les acteurs du Territoire d'industrie.

Diagnostic de la situation :

Des formations mutualisées sont déjà mises en place au sein du LPO Blaise PASCAL.

Les entreprises industrielles du territoire font face à de fortes difficultés de recrutement, liées à des formations trop restreintes voire inexistantes dans leurs domaines d'activité, aux besoins de montée en compétences des personnes recrutées, au manque d'attractivité du territoire et au stéréotypes entourant le secteur industriel. Ainsi, de réelles perspectives d'emplois durables existent mais restent non pourvues chaque année.

La Région AURA, le Rectorat, la sous-préfecture, l'association TVLF, le LPO Blaise PASCAL, le CFA Interprofessionnel (via la CMA du Puy-de-Dôme), la mission locale, Pôle emploi, l'ensemble des élus et des représentants institutionnels ont œuvré depuis plusieurs années en partenariat au sein notamment du Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) et du Comité Ecole Entreprise (CLEE), pour établir ce constat de territoire et travailler de façon collaborative pour trouver des solutions.

Ainsi, ont été conçues et pour la plupart mises en place des formations préparatoires aux métiers de l'industrie, des formations qualifiantes et/ou diplômantes dans l'industrie :

En formation continue : Titre Professionnel de niveau V - Certificat de qualification - Agent de Fabrication Industrielle, Bac pro Pilote de Ligne de Production, Bac Pro « chimie » PCEPC,

Par voie d'apprentissage :

-CFA Interprofessionnel : CAP & BAC PRO scierie, CAP & MC boulangerie

-CFA ENA : BTS industrie (à revitaliser).

En perspective : dans le cadre de la LOI Choisir son avenir professionnel

CAP par compétences, (en 6 mois, un an, deux ans ou trois ans), créant un vivier de recrutement. Or, les montages pédagogiques et financiers sont validés, financés, mais abandonnés faute de candidatures ou pour des candidatures irrecevables.

<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les atouts du territoire : conditions de travail en formation, personnalisation des parcours, insertion professionnelle assurée, évolution de l'offre d'hébergement, de la mobilité -Cibler une communication mutualisée et plurielle sur l'industrie au sein du territoire -Promouvoir les évènements phare, ponctuels sur l'ensemble du territoire industrie : forums, salons, semaine de l'industrie, semaines de l'orientation. <p>Informers sur les actions mises en œuvre par les acteurs socio-économiques pour le territoire et par le territoire</p> <p>Promouvoir l'image de l'industrie sur le territoire</p>
<p>Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :</p> <p>Implication des professionnels du LPO B PASCAL, du réseau des GRETA : Provisure, DDFPT, CFC, formateurs, enseignants,</p> <p>Mise à disposition de locaux (amphithéâtre, salle de réunion ...) et des Intranet (ENT, sites internet, réseaux sociaux spécifiques etc.)</p> <p>Participation financière des autorités de tutelle (Région – rectorat) à définir.</p> <p>Implication opérationnelle du CFA interprofessionnel dans la mise en œuvre des actions de communication.</p>
<p>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :</p> <p>Aide financière pour cette communication d'envergure sur plusieurs mois, en continue et ponctuellement sur de l'évènementiel.</p>
<p>Calendrier :</p> <p>A minima, décembre 2019 à juin 2020</p>
<p>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :</p> <p>Nombre d'acteurs industriels mobilisés – nombre de contacts – nombre de participants aux actions évènementielles – Augmentation des candidatures sur les formations et les recrutements proposés.</p>

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 5.2 : Consolider / renforcer les formations aux métiers de la scierie (CFA Ambert)
Axe : recruter
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Fibois AuRA et Fibois 42 Partenaires engagés : CFA d'Ambert, Scieries
Description de l'action : Sensibilisation de publics en recherche d'emploi (chômeurs, personnes en reconversion professionnelle, réfugiés) aux métiers de la filière, et plus particulièrement de la scierie, grâce à l'organisation de visites d'entreprises et du CFA.
Diagnostic de la situation : Ce territoire est fortement doté en entreprises de première transformation du bois, qui ont toutes des difficultés de recrutement : difficile de trouver des personnes motivées, sérieuses et formées. Or ce territoire a la chance d'accueillir un centre de formation avec des équipements modernes, qui propose deux diplômes préparant aux métiers de la scierie : un CAP et un Bac Pro. Malheureusement les effectifs annuels en formation ne sont pas maximaux d'où le besoin de plus et mieux communiquer autour de ces formations qui permettent d'obtenir des emplois durables sur le territoire. L'augmentation des effectifs au CFA d'Ambert sécurisera celui-ci quant à la poursuite de l'enseignement autour des métiers de la scierie et fournira une main d'œuvre qualifiée et appréciée aux entreprises locales et régionales. Les adultes sont ciblés car c'est une main-d'œuvre qui pourra être intégrée très rapidement, surtout via les dispositifs de formation continue tels que le CARED, « Innover pour l'emploi » et les AFPR.
Objectifs : Plus de personnes formées chaque année au CFA d'Ambert en formation continue Faciliter des recrutements par les scieries du territoire
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 15 000 € / an pour Fibois AuRA, Fibois 42, CFA Ambert (budget hors programme de formation - répartition à définir)
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Ingénierie : 12 000 € Organisation de visites (frais de transport...) : 3000 €
Calendrier : Action annuelle reconductible (début en janvier 2020)
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Nombre d'évènements de sensibilisation Nombre de personnes sensibilisées (scolaires et autres) Nombre de personnes inscrites aux formations scierie du CFA

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action » n°2

Intitulé de l'action			
Action 5.3 : La digitalisation de la formation au service de la montée en compétences des actifs			
Axe : recruter			
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme			
Partenaires engagés : Centre de formation d'apprentis (C.F.A.) interpro d'Ambert			
Description de l'action :			
<p>La CMA du Puy-de-Dôme est d'ores et déjà engagée dans une démarche progressive de digitalisation de son offre de services et de formation.</p> <p>La mise en place d'un dispositif de formations en « blended learning » sur des thématiques ou des modules spécifiques constituera un atout essentiel pour inciter des apprenants à s'inscrire dans un organisme de formation du territoire.</p> <p>Les modules ainsi créés contribueront également à renforcer la mixité des publics en formation, puisque les différences de niveaux de connaissances seront lissées avant les temps en présentiel.</p>			
Diagnostic de la situation :			
<p>Difficulté à faire venir des apprenants sur le territoire</p> <p>Problématique des temps de déplacement</p> <p>Egalement difficulté à mobiliser sur le territoire des formateurs spécialisés sur certains domaines spécifiques.</p>			
Objectifs :			
<p>L'objectif général de cette action est de rendre l'offre de formation proposée sur le territoire davantage attractive et efficace, en capitalisant sur la formule d'apprentissage hybride qu'est le « blended learning ».</p> <p>Cette action permettra également de faire venir des apprenants sur le territoire du Livradois Forez et de le faire découvrir. Cette action pourrait être couplée avec un temps spécifique sur les disponibilités de locaux sur le territoire pour faire la promotion du territoire et de mettre en avant les avantages de l'installation en Livradois Forez.</p>			
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :			
Charges (sur 2 ans)			
Charges		Produits	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €

Volet CMA Compétences			
Animation sessions information et promotion	2 600€		
Adaptation de modules en e-learning	15 000€		
Ingénierie pédagogique pour module en e-learning (3 modules)	30 000€		
Accompagnement équipe pédagogique	8 000€		
Charge de fonctionnement	5 560€		
CMA Implantation			
Identification des locaux vacants sur le territoire	15 000€		
Promotion de l'offre	3 000€		
Mise à jour des locaux disponibles	3 000€		
Accompagnement du chef d'entreprise dans la reprise	7 000€		
Charge de fonctionnement	3 050€		
Total	92 210€		
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :			
Financement des volets ingénierie, investissement et accompagnement			
Calendrier :			
Volet CMA Compétences			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>A partir du 1^e trimestre 2020</u> : sessions d'information et de promotion en e-learning ▪ <u>Dès que possible début 2020</u> : phase d'étude technique ▪ <u>A l'issue de l'étude technique (avril 2020)</u> : démarrage de la phase d'ingénierie pédagogique ▪ Dans le même temps, accompagnement équipe pédagogique ▪ <u>A partir d'avril 2020</u>, promotion de la nouvelle offre de formation ▪ Modules en place dans le programme de formation dès septembre 2020 			
Volet CMA Implantation			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>A partir de janvier 2020</u> : phase d'identification des locaux avec un premier fichier consolidé pour le mois d'avril 2020 ▪ <u>A partir du 2^{ème} trimestre</u>, Phase de promotion de l'offre ▪ <u>A partir du 2^{ème} trimestre</u>, Phase d'accompagnement ▪ <u>A partir de janvier 2021</u>, accompagnement des personnes formées dans le montage de leur projet professionnel pour faciliter leur installation sur le territoire 			
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :			
Nombre de jeunes (ou adultes en reconversion) informés			
Nombre d'apprenants entrés en formation / dont en alternance			

Nombre de locaux vacants identifiés

Nombre de personnes formées accompagnées dans le montage de leur projet professionnel

Nombre de projets d'installation accompagnés

Territoire d'industrie
« Thiers Ambert Montbrison »

AXE : Recruter

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de Thiers Dore et Montagne
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 6.1 : Foyer jeunes travailleurs sur Courpière

Maître d'ouvrage

L'Atrium Résidence Jeunes Thiers

Partenaires engagés

L'Atrium Résidence Jeunes, Ophis Puy-de-Dôme, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, PNR Livradois Forez

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place des solutions d'hébergements qui permettent aux jeunes apprentis d'être logés sur Courpière et accompagnés par des professionnels confirmés, sécurisant le parcours des futurs salariés. Cette action a pour double objectif d'attirer des jeunes sur le territoire et de les former aux métiers de l'industrie et de l'artisanat.

Diagnostic de la situation

Les entreprises locales ont des difficultés à trouver des apprentis, notamment à cause des difficultés dans la recherche de logement pour les jeunes. Ces logements doivent se trouver sur la commune compte tenu de la faible mobilité des jeunes et du manque d'offre de mobilité.

On note le jeune âge des jeunes qui signent des contrats d'apprentissage (notamment des jeunes mineurs) et qui ont une autonomie encore fragile au niveau de la gestion du quotidien. Or sécuriser les temps hors entreprises c'est sécuriser le contrat de travail, car nombre de ruptures de contrats ne sont pas en lien avec les conditions de travail mais bien avec l'environnement du jeune.

Il s'agit de sécuriser les temps personnels du jeune :

- par un accompagnement individuel : apprentissage de la gestion des repas, de l'entretien du logement, des courses, du rythme de vie, du budget, de la santé, par une vigilance sur l'assiduité du jeune au travail, par une médiation éventuelle avec l'employeur ou le CFA dès qu'une difficulté se présente.
- par des temps collectifs et par un travail d'inscription sur le territoire en complément du professionnel : rompre l'isolement, découvrir les activités culturelles et sportives du territoire, s'inscrire dans une vie sociale.

Ainsi cet accompagnement participe à sécuriser la pérennité du contrat de travail et la présence du jeune sur le territoire.

Après enquête auprès de 25 entreprises, 16 apprentis sont présents sur Courpière en 2018-2019. Les entreprises ont manifesté un besoin en apprentis.

Le bailleur social Ophis a de grands logements sur la commune qu'il a du mal à louer et qu'il pourrait mettre en colocation.

Objectifs :

- **Attirer de jeunes travailleurs**
- **Développer l'apprentissage**
- **Former les jeunes aux métiers de l'industrie et de l'artisanat**

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Estimation du coût d'investissement pour l'aménagement des 3 logements type T4 :

▪ Investissement mobilier	4 170 €
▪ Investissement électroménager	3 210 €
▪ Petits matériel	1 170 €
▪ Ordinateur portable à destination de l'animatrice	1 700 €
▪ Coût d'investissement du projet	10 250 €

Estimation du coût de fonctionnement annuel pour la mise en location de 3 logements type T4 de 70m² de 3 chambres, sous-loués à l'OPHIS :

▪ Loyer annuel des 3 logements	12 600 €
▪ Charges / loyers	3 600 €
▪ Taxes foncières	3 000 €
▪ Assurance logement	750 €
▪ Coût d'amortissement des investissements mobilier	3 400 €
▪ Coût mise en place internet/téléphonie	900 €
▪ Coût de la maintenance annuelle	2 000 €
▪ Coût salarial d'une animatrice à temps plein	46 200 €
▪ Frais de déplacement d'une animatrice	2 000 €
▪ Coût de fonctionnement du projet	74 450 €

Soutien financier des partenaires :

▪ Subvention CAF sur le poste d'animatrice	17 200 €
▪ OPHIS : Déduction du coût des chambres inoccupées (50€/mois/chambre inoccupée)	

Estimation des loyers à encaisser :

▪ Loyers de 300€/mois/locataire 32 400 €

Estimation des loyers à encaisser si vacance de 30% : 22 680 €

Estimation de la réduction des loyers OPHIS si vacance de 30% : 1 620 €

Besoin de financement de la structure : 32 950 €

Commentaires :

A noter qu'en tenant compte d'une vacance de 30%, les loyers encaissés pour la location des 3 logements permettent de couvrir les frais de fonctionnement (hors coût d'investissement initial de 10 250€, soit un amortissement de 3 400€ par an sur 3 ans) et hors coût de l'accompagnement (46 200€ – 17 200€ soit 29 000€ par an)

Calendrier

Mise en œuvre en septembre 2020

Etat d'avancement à 30 / 08 / 2019

Expérimentation prête à être lancée dès les financements obtenus

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de contrats d'apprentissage
Nombre de logements loués en colocation

Territoire d'industrie
« THIERS-AMBERT-MONTBRISON »

Recruter

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA d'Ambert Livradois Forez
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 6.2 : Agrandissement de l'internat pour l'accueil de stagiaires en formation continue et d'apprentis

Maître d'ouvrage

Conseil Régional AURA

Partenaires engagés

CFA Interprofessionnel – Lycée Polyvalent Blaise Pascal établissement support du GRETA LIVRADOIS FOREZ – Industriels du Bassin d'emploi – Partenaires du territoire d'industrie -

Description de l'action

Etudier les possibilités de restructuration de l'internat dont les deux chambres existant au sein du lycée – Les possibilités d'accueil à proximité du lycée, autre que le CORAL, nécessitant le financement d'une navette, mais aussi limité en termes de capacité d'accueil.

Diagnostic de la situation

Le lycée polyvalent (LPO) Blaise Pascal à AMBERT accueille des apprenants à l'internat sous statut scolaire, en formation par apprentissage et en formation continue.

Seules les filles disposent, au sein du lycée, de locaux à la capacité suffisante sur deux étages (120 soit 60 par étage). Elles peuvent être 6 par chambre. En moyenne, une dizaine de places restent vacantes à chaque année scolaire.

Les garçons sont hébergés dans un centre d'accueil municipal à 1.5 km environ avec liaison par navette financée par la Région AURA. Ce centre a aussi vocation à accueillir des groupes extérieurs à l'occasion de stages sportifs. Les 22 chambres se répartissent sur deux étages pour 64 places (2 à 4 personnes par chambre).

A cette rentrée 2019, seules 4 places sont disponibles.

Par ailleurs, les armoires des chambres doivent être libérées les vendredis en raison de l'accueil de groupes d'associations sportives qui viennent suivre des stages de formation.

Enfin, le lycée peut accueillir également dans deux chambres séparées 5 stagiaires en formation continue (2 + 3) mais les toilettes et la douche sont sur le palier.

Objectifs :

Restructurer l'internat du lycée pour accueillir les lycéens garçons sous statut scolaire ou en apprentissage au sein ou à proximité du lycée ainsi que des adultes sous statut scolaire (BTS, licence professionnelle etc.), en formation par apprentissage et stagiaires en formation continue selon les standards d'accueil du XXI^e siècle.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

-Soit une restructuration : budget prévisionnel à chiffrer par cabinet d'architectes
-soit une location mensuelle fixée par la Région AURA au prorata du nombre de personnes hébergées dans un local de proximité sans navette et avec une capacité d'accueil suffisante.

Calendrier

Années 2020/2022 pour l'étude de faisabilité.

Etat d'avancement à la rentrée 2020 (XX / mois / année)

Projet en cours de réflexion.

Indicateurs de suivi et de performance

-Implication des différents partenaires
-Plan arrêté et validé par la Région
-Calendrier de travaux défini et tenu -

Territoire d'industrie
« Thiers Ambert Montbrison »

Recruter

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de Thiers Dore et Montagne
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 6.3 : Mobilité des apprentis

Maître d'ouvrage

CC Thiers Dore et Montagne

Partenaires engagés

Actypôles, Résidence jeunes travailleurs Atrium, PNR Livradois Forez, Plate-Forme Mobilité 63, SIRA, Centre de formation, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Mission locale

Description de l'action

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et le Syndicat des Transports Urbains Thiernois ont souhaité porter une expérimentation visant à proposer une solution de mobilité pour les apprentis accueillis au sein de la résidence jeunes l'Atrium à Thiers. Cette réflexion s'inscrit en effet dans le cadre des Assises de la Mobilité, étude prospective et opérationnelle permettant de définir un nouveau ressort territorial à l'échelle de l'intercommunalité et d'adapter les services de transports. Un plan de déplacement inter-entreprises a été élaboré en 2017 et a démontré les difficultés de recrutement notamment des apprentis ou salariés non motorisés sur les Parcs d'activités économiques de Felet et Racine.

Il a été proposé de mettre en place un service de transport à la demande réalisé par l'entreprise à but d'emploi Actypôles et qui assure le déplacement des apprentis de l'Atrium aux lieux de formation et de stage en entreprises. Ce service est organisé par la coordinatrice de l'Atrium et les réservations sont pilotées avec le coordinateur d'Actypoles, avec la mise à disposition d'un chauffeur. Cette action concourt à la réussite du parcours professionnel de l'apprenti.

Diagnostic de la situation

Absence de solution de mobilité depuis l'Atrium pour se rendre sur les lieux de formation (CFAI, autres) et sur les lieux de stage

Faible attractivité de l'établissement Atrium en l'absence de mobilité et non recours à l'apprentissage par certaines entreprises faute de service « sécurisé » pour le transport des jeunes apprentis

L'expérimentation a débuté en octobre 2018 et a concerné de façon régulière 8 jeunes, et davantage en mai et en juin, mois plus propice aux stages en entreprises. Elle permet un engagement conjoint de l'apprenti et du chauffeur, ainsi que le chef d'entreprise.

Objectifs :

Proposer un service adapté et sécurisé pour les jeunes et les entreprises ayant recours à l'apprentissage

Participer à la réussite du parcours professionnel de l'apprenti sans créer de rupture dans l'environnement de l'entreprise

Proposer dans le cadre du nouveau ressort territorial un service de mobilité adapté aux problématiques des entreprises (desserte des zones d'activités en transport en commun, autres solutions de mobilité, animation des plans de déplacements, ...)

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

20 000 €

Participation aujourd'hui effective de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne avec versement à l'entreprise Actypôles pour le service rendu. Gratuité du service pour les apprentis

Acquisition de 2 vélos à assistance électrique (VAE) par TDM mis à disposition des résidents de l'Atrium pour les déplacements avec de courtes distances sur l'agglomération (démarches administratives et lieux de stage)

Calendrier

Renouvellement dès la rentrée de septembre 2019 jusqu'à juin 2020.

Janvier à juin 2020 : Mise en place du nouveau service de mobilité à l'échelle du nouveau ressort territorial (TDM)

Etat d'avancement à 31 / 07 / 2019

Expérimentation confirmée et relancée dès la rentrée de septembre.

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de jeunes inscrits à l'Atrium

Nombre de jeunes transportés

Nombre de postes en apprentissage créés grâce à ce service

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 6-4 : Prêt de 4 véhicules sans permis à destination des jeunes suivis par la Mission Locale (apprentis, stagiaires, primo demandeurs d'emploi)
Axe : attirer / RECRUTER / innover / simplifier
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Mission Locale du Livradois-Forez Partenaires engagés : Plateforme mobilité – TVLF (Travailler et Vivre en Livradois-Forez) – Pôle Emploi – CAP Emploi – GRETA du Livradois-Forez – CFA d'Ambert
Description de l'action : -Mettre à disposition des apprentis, primo demandeurs d'emploi, jeunes sous contrat ou stagiaires, âgés de 16 à 25 ans, des véhicules sans permis à titre gratuit. -Intervention d'une personne référente sur cette action chargée de l'aspect logistique du prêt des véhicules, de la relation avec les partenaires ainsi qu'avec les conseillers de l'équipe de la ML et d'assurer des ateliers ponctuels d'apprentissage du code, notamment, en lien avec les services de la Plateforme Mobilité. - Sensibilisation à la sécurité routière et à la gestion du budget en lien avec l'acquisition d'un véhicule (achat, entretien, assurance, etc.)
Diagnostic de la situation : -Le territoire de la Communauté de Communes, Ambert Livradois-Forez, ne bénéficie pas d'un service de transports en commun adapté aux horaires de travail des stagiaires et des jeunes salariés. -D'autre part, nous constatons un nombre d'offres d'emploi non pourvues, notamment dans le secteur industriel, dû en partie à des problèmes de mobilité pour les jeunes non titulaires du permis de conduire. - Les difficultés de mobilité rencontrées par les jeunes actifs constituent un réel frein à leur insertion professionnelle durable (ruptures de contrats, absentéisme, orientation professionnelle par défaut, etc.).
Objectifs : -Résoudre les problèmes récurrents de mobilité des jeunes accompagnés par la Mission Locale d'Ambert. -Répondre aux offres d'emploi non pourvues sur le bassin. -Sécuriser les parcours engagés par les jeunes en levant les freins à la mobilité sur le bassin d'Ambert. -Apporter un soutien à l'apprentissage du code de la route (par le biais d'ateliers thématiques menés par un conseiller référent recruté et dédié à ce projet.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 65 700 € (Territoire d'Industrie) + 7 300€ (co financement).
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Financement de 4 voitures sans permis (+ assurances + entretien des véhicules + prise en charge du salaire de la personne dédiée à l'action).
Calendrier : Janvier à Décembre 2020
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : -Nombre de contrats ou d'engagements signés. -Taux et fréquence d'utilisation des véhicules.

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 6.5 : Promotion du volontariat territorial en entreprise (VTE)
Axe : <u>recruter</u>
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : BPI France Partenaires engagés : les entreprises
Description de l'action : Le Volontariat Territorial en Entreprise met en lien les jeunes diplômés et les entreprises des territoires d'industrie. Il permet : <ul style="list-style-type: none">– d'accompagner les PME des territoires de France dans le recrutement de jeunes talents– de proposer aux étudiants en alternance (à partir de bac +2) ou récemment diplômés d'études supérieures d'accéder à des postes à responsabilités.
Diagnostic de la situation : D'après une étude publiée en novembre 2017 par Le Lab Bpifrance, 90% de ces entreprises ont des difficultés pour recruter des talents. Le phénomène est d'autant plus marqué que l'on s'éloigne des grandes métropoles. Dans ce contexte, le VTE a vocation à participer pleinement du renouveau des entreprises de la French Fab en incitant les étudiants ou jeunes diplômés des écoles de commerce ou d'ingénieurs et d'universités à y acquérir une connaissance fine de l'entreprise et de ses métiers. Le VTE leur propose une immersion dans la vie d'une PME en exerçant immédiatement des responsabilités importantes aux côtés du ou de la dirigeant(e), et leur permet de bénéficier d'une expérience enrichissante voire déterminante pour leur entrée dans la vie professionnelle. Pour le chef d'entreprise, le VTE offre une opportunité d'attirer des jeunes talents, porteurs de regards nouveaux et de compétences spécifiques, qui permettront d'accompagner les transitions de l'industrie française, participant ainsi au renforcement de son attractivité.
Objectifs : Promouvoir auprès des entreprises du territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison le dispositif Volontariat Territorial en Entreprise.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :
Calendrier : 2020-2023
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Nombre de VTE accueillis dans les entreprises du territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison

Territoire d'industrie

Thiers – Ambert - Montbrison

Innovat ■

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- Loire Forez agglomération
- CC Ambert Livradois Forez
- CC Thiers Dore et montagnes
- CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 7.1 : Fab-lab mobile

Maître d'ouvrage

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Partenaires engagés

Partenaires envisagés :

- les entreprises ; clubs, chambres consulaires, branches professionnelles, organisations patronales...
 - les partenaires institutionnels nationaux, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes ;
 - les associations et autres utilisateurs potentiels du Fab'lab : MJC, centres sociaux..
 - les établissements scolaires, d'enseignement supérieur et les organismes de formation
- Des temps de travail collectifs seront nécessaires afin de mobiliser les acteurs concernés et d'avoir une réflexion partagée autour du projet.

Description de l'action

Mise en place d'un Fab'lab mobile pour sensibiliser au numérique les acteurs économiques du territoire. Il sera déployé dans un premier temps dans les lieux publics et au sein des entreprises volontaires, en tous points du territoire.

L'objectif est de proposer des animations, ateliers, prototypages rapides et sensibiliser les cadres et dirigeants (en particulier dans les TPE) sur le rôle de l'innovation dans le développement de leurs entreprises.

Une phase de test permettra de vérifier son utilité et les conditions de sa pérennisation. En fonction de cette évaluation et du besoin recensé, un Fab'lab fixe pourra être mis en place dans un second temps.

Diagnostic de la situation

Etude d'opportunité réalisée en 2019 : une offre de services en faveur de l'innovation et de la transformation numérique peu importante sur notre territoire.

Objectifs :

Susciter, accompagner et outiller les initiatives et les projets d'innovation avec l'appui d'outils, méthodes et nouveaux usages numériques.
Sensibiliser les entreprises à la nécessité et à la possibilité d'innover pour distancer la concurrence.
Structurer un écosystème d'innovation sur le territoire et valoriser les capacités d'innovation locales.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Achat du matériel et d'un véhicule aménagé

Co financement du Département de la Loire (programme SUN) 25 000 €

LEADER financement possible.

Budget prévisionnel : 85 000 €

Temps d'animation.

Budget prévisionnel : 30 000 €

Calendrier

2019-2020

Etat d'avancement à XX / mois / année

2019 : restitution des résultats de l'étude d'opportunité réalisée, formalisation de la fiche action

Indicateurs de suivi et de performance

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'animations et permanences réalisées
- Nombre d'évènements organisés
- Nombre d'heures d'ouverture au public
- Nombre d'usagers accueillis

Indicateurs qualitatifs :

- ✓ Questionnaires de satisfaction auprès des entreprises
- ✓ Questionnaires de satisfaction auprès des associations
- ✓ Questionnaires de satisfaction auprès du monde de l'enseignement
- ✓ Questionnaires de satisfaction auprès du grand public
- ✓ Questionnaires de satisfaction auprès des élus locaux

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « Economie Circulaire »

Intitulé de l'action Déployer l'économie circulaire comme stratégie de développement économique répondant aux grands enjeux écologiques et sociétaux, dans une dynamique collective associant entreprises et acteurs publics du territoire.
Axe : innover
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Macéo Partenaires engagés : entreprises, clubs d'entreprises, structures ESS, collectivités locales, consulaires, syndicats, ...
Description de l'action : <ul style="list-style-type: none">- Conception et mise en œuvre de modules de sensibilisation et de formation à destination des acteurs du territoire : entreprises, élus, techniciens, ...- Initiation et accompagnement de démarches d'écologie industrielle et territoriale basées sur :<ul style="list-style-type: none">o Une gouvernance partenariale,o Une co-animation avec la collectivité permettant le développement de liens entre entreprises et collectivité et le transfert de compétences,o Une animation de dynamiques collectives pour identifier, favoriser et accompagner le développement de synergies entre entreprises du territoire et plus largement acteurs économiques privés et publics jusqu'à leur mise en œuvre concrète.- Co-construire des solutions à des problématiques communes visant au développement et à l'attractivité du territoire, par exemple requalification, aménagement et développement responsable des ZA contribuant à leur attractivité- Evaluation, modélisation et partage des bonnes pratiques au sein du Territoire d'Industrie- Contribuer à la visibilité du territoire en proposant des outils de communication adaptés (Création d'une communauté sur la plateforme ECLAIRA, intégration au référentiel national ELLIPSE, développement d'outils de marketing territorial, ...)
Diagnostic de la situation : <p>Les acteurs publics et privés méconnaissent souvent l'intérêt de l'économie circulaire pour le développement et la pérennisation de leurs projets et activités dans un contexte environnemental et sociétal de plus en plus contraignant</p> <p>Prises par leur quotidien, les entreprises ne savent pas toujours comment s'impliquer dans le développement du territoire sur lequel elles sont implantées</p> <p>Les acteurs publics et privés d'un même territoire méconnaissent souvent leurs projets, besoins, ressources, missions respectifs et peinent à identifier et initier des collaborations.</p> <p>Nécessité de développer la visibilité des actions individuelles et collectives, contribuant à un développement plus durable, pour favoriser l'attractivité des territoires pour de nouvelles activités et populations</p>
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">▪ Sensibiliser et former les acteurs du territoire aux stratégies de l'économie circulaire et notamment de l'écologie industrielle et territoriale▪ Créer et développer les liens de collaboration entre les acteurs du territoire, notamment entre acteurs publics et privés▪ Contribuer au développement et à l'attractivité du territoire en mettant en œuvre des actions d'économie circulaire

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontrer par l'action comment la mise en œuvre de l'économie circulaire contribue aux engagements RSE des entreprises (achats mutualisés et responsables, réduction des impacts environnementaux, développement de circuits courts, de partenariat avec des structures de l'ESS,....)
<p>Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Accompagnement d'une démarche EIT sur chacune des 4 collectivités du Territoire d'Industrie, en lien avec les autres fiches action (par exemple fiches action visant à la requalification de ZA portées par des collectivités, fiche action animation portée par Club 42, ...) = 130 k€ — Actions de formation et sensibilisation = 10 k€ — Evaluation, modélisation et partage des bonnes pratiques = 10k€ <p>Soit 150 k€ sur 3 ans</p>
<p>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Financement à 100%</p>
<p>Calendrier : 2020-21-22</p>
<p>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Nombre d'élus, de techniciens, d'entreprises et partenaires sensibilisés et/ou formés Nombres d'entreprises et partenaires impliqués Nombres séances de travail collectif, nombre de participants Nombre de pistes d'action identifiées Nombres des pistes d'action accompagnées</p>

Territoire d'industrie
THIERS – AMBERT - MONTBRISON

Innover

Périmètre :

Territoire d'Industrie

Intitulé de l'action

Action 7.3 : Prévention des déchets dans les entreprises artisanales

Prévention des déchets : intégrer la cible artisanale à des opérations locales de type EIT ou économie circulaire visant à faire des déchets des artisans des matières premières secondaires (MPS) réutilisables par une autre organisation (entreprise, associations, matériauthèque, partenaires...) de ce territoire ou la réutilisation par les artisans de MPS issus d'une activité locale (artisanale ou non)

Maître d'ouvrage

CMA 63

Partenaires engagés

CMA 63 + collectivités + acteurs réemploi

Description de l'action

Sensibilisation / information

Création de réseaux entre les entreprises d'un même secteur ou acteurs du recyclage/upcycling au sein du territoire

Outils : bourse aux déchets, rencontres « speed meeting » entre producteurs – utilisateurs, challenge, partenariats avec acteurs locaux ou impliqués dans les filières concernées

Diagnostic de la situation

Augmentation constante problématique déchets (gestion, coûts, réglementation de plus en plus contraignante) + gaspillages matières premières et intrants entraînant une perte économique non négligeable

Le réemploi est porteur de nouvelles perspectives de valeur ajoutée et créateur d'activités. Ce modèle économique représente des avantages aussi bien pour les entreprises productrices (réduction des coûts de gestion des déchets notamment) que pour celles du réemploi (réduction des coûts des matières premières, valorisation de l'image de l'entreprise, positionnement sur de nouveaux marchés...).

Objectifs :

Trouver des solutions de prévention ou de valorisation accrue pour les déchets des entreprises pouvant servir de matières premières secondaires (MPS) :

- soit directement au sein de l'entreprise : réduction à la source, réutilisation dans les procédés, sensibilisation des salariés, valorisation des actions exemplaires...
- soit à travers des solutions de réemploi sur les territoires : proposer les MPS à d'autres entreprises (artisanales ou non)

Budget global prévisionnel (2 ans)– Répartition des engagements par partenaires

Charges		Produits	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €
sensibilisation	12 000€		
Construction bourse aux déchets	6 000€		
Speed meeting	6 000€		
Communication	10 000€		
Charge de fonctionnement	2 000€		
Total	36 000€		

Calendrier

A partir du 1^{er} trimestre 2020 : communication

A partir du 2^{eme} trimestre 2020 : Création de réseau

3^{ème} trimestre 2020 : bourse aux déchets

4^{ème} trimestre 2020 : speed meeting

Le programme de l'année 2020 sera dupliqué en 2021.

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre d'entreprises sensibilisées

Nombre d'entreprises rentrant dans le dispositif
Nombre d'entreprises impliquées dans le dispositif
Nombre de déchets réutilisés pour une autre fonction

Territoire d'industrie

Thiers - Ambert - Montbrison

Innover ■

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- Loire Forez agglomération
- CC Ambert Livradois Forez
- CC Thiers Dore et montagnes
- CC Entre Dore et Allier

Intitulé de l'action

Action 7.4 : Proposer des diagnostics R.S.E. aux entreprises industrielles locales

Maître d'ouvrage

Partenaires engagés

Clubs
Adhérents
Entreprises locales
Collectivités locales
Autres structures partenaires en fonction de la thématique des actions

Description de l'action

- Favoriser l'engagement des entreprises dans une démarche de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), en favorisant la réalisation de diagnostics et la définition d'objectifs, d'outils mobilisables et de propositions d'actions communes avec les partenaires sur les 3 axes de travail clés de la RSE : Insertion et diversité, Recrutement et formation, Concertation avec les parties prenantes & achats responsables.
- Favoriser la mise en place d'actions collectives d'accompagnement sur le volet GPEC : formations, informations des salariés avec les partenaires (sécurisation des parcours des salariés, prévention santé ...).

Diagnostic de la situation

Les petites entreprises n'ont souvent pas le temps de prendre du recul sur leur organisation et n'ont pas forcément connaissance des outils à mobiliser.

Objectifs :

Démontrer aux entreprises le rôle stratégique de la RSE.
Effectuer un autodiagnostic de leurs pratiques RSE et leur proposer des actions mutualisées et partenariales.
Mettre en place et suivre ces actions.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Temps animateurs clubs. Temps des intervenants extérieurs et partenaires
Financement : convention avec la DIRECCTE UT 42 pour réaliser 35 diagnostics sur la période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Calendrier

Début 2020 présentation de la démarche aux entreprises

Courant 2020 réalisation des diagnostics.

Bilan de l'action au 30/09/2020

Etat d'avancement à XX / mois / année

--

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre de diagnostics réalisés.

Nombre de nouvelles actions mises en place.

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 7.5 : Améliorer les conditions de travail dans les entreprises
Axe : <u>innover</u>
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Carsat Partenaires engagés : les entreprises
Description de l'action : Le diagnostic des risques professionnels : La Carsat propose aux entreprises de réaliser un diagnostic des risques professionnels. Le diagnostic permet de hiérarchiser les priorités et de définir un programme d'actions à mettre en œuvre. Le contrat de prévention des risques professionnels : Le contrat de prévention est conclu entre la Carsat et l'entreprise. Il s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels. Il représente un engagement de l'entreprise à mener une politique de prévention des risques d'accident de travail, des maladies professionnelles et d'amélioration des conditions de travail. Il précise les objectifs visés, le programme d'actions à mettre en œuvre, les investissements à réaliser, les délais de réalisation.
Diagnostic de la situation : Agir pour la santé et de la sécurité au travail c'est prendre soin de ses salariés tout en améliorant la performance économique de l'entreprise. Réduire les risques professionnels génère une économie de coûts par le biais de la baisse des accidents, des maladies, de l'absentéisme, mais c'est aussi un bon moyen pour mieux impliquer les collaborateurs, améliorer l'image de son entreprise et attirer de nouveaux talents dans ses équipes. Les actions de prévention doivent donc dépasser le cadre d'approche ponctuelle et être intégrées au cœur de la stratégie globale de responsabilité sociétale de l'entreprise.
Objectifs : Aider les entreprises à améliorer la santé et la sécurité au travail
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : La Carsat apporte une aide financière aux entreprises s'engageant dans le cadre du contrat de prévention des risques professionnels. Elle participe sur le montant HT de l'investissement matériel ou immatériel nécessaire à l'atteinte des objectifs prévus par la contrat de prévention. Il s'agit d'une action déjà financée
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : action déjà financée
Calendrier : 2020 - 2023
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Nombre de contrat de prévention des risques professionnels

Territoire d'industrie
« Thiers Ambert Montbrison »

Attirer Innover Recruter simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 7.6 : Conseil aux Entreprises – Transition vers l'Industrie du Futur

Maître d'ouvrage

CCI Puy-de-Dôme

Partenaires engagés

CCI Puy-de-Dôme / CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne

Description de l'action

Un accompagnement opérationnel sera proposé par des conseillers expérimentés des CCI Puy-de-Dôme et Lyon Métropole Saint Etienne Roanne, pour permettre de répondre à l'un des objectifs suivants :

-1) **pour les PMI novices en matière d'innovation**, aider à faire émerger des projets pertinents par rapport à leur marché, leur métier et leur situation : comment identifier un « point de départ » à une démarche d'innovation/différenciation : nouveaux besoins à satisfaire, situations à améliorer ; comment utiliser une méthode de créativité rigoureuse, adaptée aux PME industrielles

-2) pour les PMI ayant déjà un projet d'innovation (à un stade plus ou moins avancé), accompagnement opérationnel visant à concrétiser ce projet : analyse des risques et des points critiques, recherche et préconisations de solutions de toute nature (financements, ressources externes, partenariats, apports méthodologiques, etc.), suivi à chaque étape.

Diagnostic de la situation

La différenciation est un des leviers majeurs de la compétitivité des entreprises industrielles. Beaucoup de PMI n'ont pas toujours une pratique de l'innovation et ne savent pas « comment commencer à innover », ou mener un projet d'innovation à son terme ; l'action vise donc à aider les entreprises à initier et/ou structurer une démarche d'innovation.

Les 2 CCI impliquées dans le projet disposent d'une compétence avérée dans l'accompagnement de projets d'innovation, destinés à différents types d'entreprise (programmes Novacité, AT2I+, EEN-EIMC, etc...).

Objectifs :

Cas 1 : identifier des voies d'innovation pertinentes par rapport à la situation de chaque entreprise

Cas 2 : accompagner les PMI dans la concrétisation d'un projet d'innovation,

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Le budget suivant est basé sur l'accompagnement de 2 groupes de 10 entreprises (10 entreprises en émergence d'innovation, 10 entreprises en accompagnement de projet) :

Emergence d'innovation :

7 jours d'accompagnement par entreprise x 700 € HT x 10 entreprises = 49000 € HT
Accompagnement de projet :
10 jours d'accompagnement par entreprise x 700 € HT x 10 entreprises = 70000 € HT

Frais de déplacements : 12000 € HT

Total prévisionnel 20 entreprises = 131000 € HT

Calendrier

Lancement de la prospection en janvier 2020, mise en œuvre au fil de l'eau, sous réserve de l'obtention des financements nécessaires à la réalisation de cette action

Etat d'avancement à XX / mois / année

Indicateurs de suivi et de performance

Mesure individuelle de satisfaction et d'impact (projets initiés, projets réalisés)

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 7.7 : Initier des innovations dans la transformation du bois local
Axe : innover
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Fibois AuRA, Fibois 42 Partenaires engagés : entreprises, pôle de compétitivité Xylofutur, écoles d'ingénieurs et de design
Description de l'action : Accompagner les entreprises vers des réflexions et projets de recherche et développement sur des sujets porteurs (nouveaux traitements des bois, robotisation des lignes de production, développement de gammes de produits...) en s'appuyant notamment sur des voyages d'études et de la veille technologique. Pour cela, des échanges avec des acteurs hors région et entre différents corps de métiers sont à favoriser, ainsi que des partenariats avec les écoles d'ingénieurs, écoles de design et chercheurs présents sur et autour du territoire. Ces projets pourront déboucher sur des investissements financiers et embauches.
Diagnostic de la situation : Les marchés qui apportent le plus de valeur ajoutée à la matière bois sont ceux de la construction : charpente, aménagements intérieurs et extérieurs, menuiseries ... Or sur ces marchés, les produits dont les parts de marchés sont en croissance sont principalement des produits techniques mis au point et réalisés industriellement par nos voisins européens à partir d'une ressource plus homogène que la nôtre. Aujourd'hui, les bois français souffrent d'une concurrence rude des bois européens et peinent à se placer sur ces marchés porteurs : leur hétérogénéité de diamètre et de qualité ne permet pas de les transformer dans des coûts acceptables face à des prix de marchés mondialisés. Il convient donc d'imaginer de nouveaux produits ou services qui pourraient être réalisés par les entreprises locales à partir des bois locaux.
Objectifs : Développer de nouveaux produits ou services adaptés aux bois locaux dans des conditions de marchés économiquement viables. Utiliser les ressources du territoire (région) en termes de R&D + design
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : Organisation de voyage d'étude et participation aux frais : 10 000 € Veille technique et accompagnement d'entreprises (mise à disposition d'un chercheur, d'un designer...) : 25 000 €
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Financement
Calendrier : Un premier voyage en 2020 Rencontres entreprises / designers dès 2020 Accompagnements au fil de l'eau
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Nombre de projets détectés et/ou accompagnés Produits ou services nouveaux sur le marché

Territoire d'industrie
THIERS – AMBERT - MONTBRISON

Attirer **Innover** Recruter simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 7.8 : Appui aux entreprises de la coutellerie

Maître d'ouvrage

Fédération Française de la Coutellerie

Partenaires engagés

UIMM, CCI

Description des actions :

Rendre les entreprises du secteur de la coutellerie plus compétitives, innovantes, et donc plus performantes dans l'obtention de nouveaux marchés, principalement à l'exportation. Pour cela :

5 types d'actions ont été présentés : 1- devenir plus **performant dans nos achats** (plateforme de mutualisation) 2- Etre parmi les pays leader dans la définition et **fixation des normes européennes** (et mondiales) de coutellerie 3- Pour cela renforcer nos liens avec **nos partenaires européens** pour être plus forts et mieux entendus. 4- formaliser une véritable **veille juridique et technologique** en œuvrant « groupés » 5- et enfin développer des **actions collectives de prospection à l'export**, pour développer nos entreprises, nos investissements et nos emplois.

Diagnostic de la situation

La petite taille de nos entreprises ne permet pas d'enclencher de véritables actions efficaces sur beaucoup de registres. (négociations avec nos fournisseurs, peser individuellement sur les normes et sur les choix des grosses entreprises de coutellerie internationales, obtenir avec réactivité des informations juridiques fiables, et organiser des opérations structurantes de prospection à l'export.)

Objectifs :

En regroupant nos moyens sur quelques actions précises, nous souhaitons lancer des actions pertinentes qui devront nous aider à marquer durablement des points, avec comme objectif final le développement de nos courants d'activité, principalement sur les marchés export. Par là même, permettre de nouveaux investissements dans nos entreprises, et envisager des créations d'emplois.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Action sur les achats mutualisés = 48.000€ (financements sollicités 24.000)
Action sur les normes de coutellerie = 156.000€ (sollicité = 124.800€)
Action sur le renforcement des relations autres pays européens = 60.000€ (sollicité 42.000)
Action sur la veille juridique et technologique = 65.000€ (sollicité = 45.500€)
Action collectives de prospection export = 180.000€ (sollicité 126.000)

TOTAL DES ACTIONS = 509.000€ FINANCEMENTS SOLLICITES + 362.300€ (soit 71,1%) et AUTOFINANCEMENT = 146.700€ soit 28,8%

Calendrier

La plupart des actions pourront débuter dès accord de la commission permanente du Conseil Régional, et cela dès le 1^{er} trimestre 2020. Elles se dérouleront ensuite sur une période minimum de 3 années.

Etat d'avancement à XX / mois / année

Seules des études ou pré-études de faisabilité ont été engagées à fin octobre 2019.

Indicateurs de suivi et de performance

Les indicateurs de performance à suivre, à partir au plus tôt de la 3^{ème} année d'action peuvent être : le montant des chiffres d'affaire globaux des entreprises concernées, leur chiffre d'affaire à l'export, le niveau de rentabilité (% résultat net après IS), le nombre d'emploi en équivalent temps plein dans chaque entreprise participant aux actions.

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 1.1 : Diagnostic prospectif de l'industrie et des emplois dans l'industrie, mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale
Axe : simplifier
Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action : Collectivités Partenaires engagés : L'ensemble des partenaires de Territoire d'Industrie
Description de l'action : Il s'agit donc dans un premier temps d'élaborer un diagnostic prospectif de l'industrie et des emplois dans l'industrie : spécificités sectorielles, chiffres clés (salariés, poids économique, pourcentage export, type de capitaux, niveaux d'investissements...), évolution du secteur, données sur la main d'œuvre (répartition des effectifs par niveaux et genres de compétences, les besoins en compétence, la pyramide des âges...) Ce panorama devra s'établir sur la base des statistiques existantes (Pôle Emploi, INSEE, DARES, CCI...) et une enquête spécifique pour appréhender les besoins des entreprises et caractériser les éléments de différenciation pouvant être mis en avant et valorisés. A partir de ce diagnostic partagé, il s'agit de définir les enjeux prioritaires du territoire d'industrie et de bâtir une stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle. Cette stratégie se déclinera dans un plan d'action articulant au mieux les rôles des différents partenaires locaux. Il s'agit d'engager par-là les acteurs économiques et les collectivités dans une démarche de co-développement de l'industrie locale. De nouveaux espaces de dialogue doivent se développer pour une meilleure coopération entre acteurs dans le cadre d'une nouvelle gouvernance économique locale. Le réseau territorial de l'industrie sera le cadre de ces mises en synergie.
Diagnostic de la situation : L'élaboration du Contrat Territoire d'Industrie a permis de mettre en évidence - le manque de connaissance des acteurs sur l'état de l'industrie locale et sur les perspectives de développement industriel, - l'absence de stratégie locale en faveur de l'industrie, - les difficultés de coordination et de coopération entre les acteurs intervenant en faveur du développement industriel.
Objectifs : L'objectif est de faire appel à une expertise externe pour accompagner les acteurs du territoire d'industrie à : - une meilleure connaissance de l'industrie locale, des emplois, des filières et des chaînes de valeurs, - la définition d'une stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle, - la mise en place d'une nouvelle gouvernance économique locale.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 70000 €
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Etude
Calendrier :

Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

Rapport complet du diagnostic prospectif

Rapport de présentation de la stratégie commune et ambitieuse de reconquête industrielle

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 2b.1 : Animation du projet Territoire d'Industrie
Axe : <u>simplifier</u>
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Collectivités Partenaires engagés : L'ensemble des partenaires du territoire d'industrie
Description de l'action : La nouvelle gouvernance économique locale qui va être mise en place nécessitera des moyens d'animation pour pérenniser dans le temps la dynamique collective de Territoire d'Industrie. Cette animation se fera en lien étroit avec les associations et clubs d'entreprises du territoire. De multiples dispositifs d'aide et structures d'accompagnement existent pour accompagner les projets des entreprises mais cette offre est illisible pour la plupart des dirigeants. Pour faciliter l'accès à l'information, le chef d'entreprise doit disposer d'un contact privilégié, bien identifié, de proximité, de confiance (qui s'inscrit dans la durée), et qui sera capable de le conseiller au mieux. Cette expertise s'articulera avec l'offre de service de l'Agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises et des chambres consulaires. Pour garantir une installation durable des nouveaux salariés sur le territoire, un accueil personnalisé doit être proposé avant, pendant et après l'installation sur le territoire. Cet accueil doit répondre à l'ensemble des besoins des nouveaux habitants avec deux priorités : le logement et l'emploi du conjoint.
Diagnostic de la situation : Dans le cadre de Territoire d'Industrie, l'ambition des acteurs locaux est de fédérer les initiatives en faveur de l'industrie au sein d'un réseau territorial de l'industrie. Ce réseau territorial de l'industrie doit représenter et mettre en réseau l'ensemble des acteurs partenaires du territoire qui participent au développement industriel local. Il faut pour cela animer une nouvelle gouvernance économique locale et renforcer l'ingénierie de proximité au service des entreprises et des futurs salariés.
Objectifs : L'objectif est de coordonner l'ensemble des actions inscrites au Contrat Territoire d'Industrie et notamment de renforcer l'ingénierie de proximité pour apporter une expertise de haut niveau aux dirigeants industriels et pour mieux accueillir les nouveaux salariés.
Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : Rémunération et frais de structure : 60000 € par an
Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Ingénierie
Calendrier : Mise en œuvre dès l'obtention des financements
Indicateurs de suivi, de résultat et de performance : Recrutement d'un chef de projet

Nombre de comité de pilotage et de comité technique Territoire d'industrie
Nombre d'entreprises rencontré par le chef de projet
Atteinte des objectifs du contrat d'industrie
Satisfaction des dirigeants d'entreprises

Territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action : Action 8.1 Programme de requalification et d'extension des ZA
Axe : simplifier
Maîtres d'ouvrages de l'action : EPCI (Ambert Livradois-Forez, Entre Dore et Allier, Loire Forez Agglomération, Thiers Dore et Montagne) Partenaires engagés : Etat, Région AURA, Communes, CAUE, PNRLF, Entreprises, structures environnementales (ONF, LPO, Fédération de pêche)
Description de l'action : Conformément à leurs compétences développement économique, les EPCI du territoire d'industrie « Thiers-Ambert-Montbrison » souhaite apporter aux industriels et aux entreprises qui ont faits le choix de s'installer en ZA un cadre de travail rénové et qualitatif. Les EPCI doivent gérer et proposer une offre foncière attractive de manière à soutenir la création d'emploi et à pérenniser le développement d'entreprises sur les bassins d'emploi. Ambert Livradois Forez, Entre Dore et Allier et Loire Forez Agglomération ont choisi de conduire un programme de requalification sur leurs ZA respectives. Thiers Dore et Montagne porte des projets d'extension sur deux ZA (ZI Felet à Thiers et ZI Racine sur les communes de La Monnerie / Palladuc).
Diagnostic de la situation : Le diagnostic est ici présenté par EPCI, compte-tenu des problématiques inhérentes à chaque ZA : AMBERT LIVRADOIS FOREZ ZI de l'Industrie à Ambert : La ZI de l'industrie à Ambert a été aménagée il y a plus de 30 ans, elle nécessite des travaux de requalification notamment rue de l'industrie. Cette voie est l'une des artères principales pour entrer dans la ville d'Ambert depuis la RD 906 (voir plan annexé). Afin d'améliorer la fonctionnalité de la ZA, il convient de repenser l'insertion paysagère, d'apporter une nouvelle signalétique, de concevoir de nouveaux aménagements piétonniers et de « connecter » cette zone périphérique au centre-ville d'Ambert. La requalification de la ZI pourra également faire l'objet d'un audit auprès des entreprises pour connaître leurs besoins en termes de services aux entreprises / aux salariés. De plus, l'une des voiries de la ZI, rue Marc Seguin a un gros problème d'écoulement des eaux pluviales qui entraîne des inondations récurrentes dans certaines entreprises. Il est nécessaire de réaliser des aménagements au niveau du réseau EP, de manière à dévier ce ruissellement et supprimer ces inondations qui pénalisent l'activité des entreprises. ENTRE DORE ET ALLIER ZI les Hautes à Lezoux (6 ha, 10 entreprises, 60 emplois) ZA Le Bournat à Orléat (6 ha, 5 entreprises, 29 emplois) et ZI Hautes Technologies à Peschadoires (5 ha, 12 entreprises, 320 emplois) :

Eléments de contexte :

En 2017, la Communauté de Communes Entre Dore et Allier a choisi de lancer une étude de requalification sur 3 zones d'activités (ZA Le Bournat à Orléat, ZI Hautes Technologies à Peschadoires, ZI les Hautes à Lezoux) afin d'améliorer la fonctionnalité des ZA.

L'étude a été confiée au cabinet REALITES (42-Roanne), elle a été réceptionnée en Juillet 2019..... Les élus de la CCEDA ont confirmé la réalisation d'un programme de requalification sur ces zones. Préalablement, une étude de maîtrise d'œuvre doit être lancée afin de conduire les travaux sur chaque ZA, le lancement de cette consultation est prévue en fin d'année 2019.

La nature des travaux et les montant, définis au stade esquisse, se ventilent comme suit :.....

- **ZI les Hautes 63190 LEZOUX** : 551 840 € HT (réfection de voirie, cheminements piétons, espace verts, gestion des eaux pluviales, signalétique)
- **ZA le Bournat 63190 ORLEAT** : 38700€ HT (engazonnement des accotements, création d'une aire de stationnement PL, mise en place d'une protection au niveau des candélabres, espaces verts, signalétique)
- **ZI Hautes Technologies 63920 PESCHADOIRES** : 106300€ HT (engazonnement des accotements, reprise des trottoirs, retraitement carrefour d'entrée, suppression / mise en place d'une protection, marquage signalisation, espaces verts) + Amélioration de l'éclairage public (LED) pour un montant de 6550€ HT en reste à charge à la CCEDA après participation du SIEG (voir devis ci-joint)

Un budget de 50000€ HT a été inscrit au BP 2019 pour permettre le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre d'ici la fin de l'année. Les travaux seront phasés sur plusieurs exercices budgétaires en fonction de la capacité d'investissement de la CCEDA.

.....
La Communauté de Communes Entre Dore et Allier a inscrit une première partie de ces travaux au titre du Contrat Ambition Région pour un montant de 90000€HT.

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION (60 ZA)

Suite à la prise de la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activités économiques » au 1er janvier 2017 - 60 zones d'activités économiques sont gérées à l'échelle de Loire Forez agglomération. Un schéma d'accueil des entreprises est en cours de réflexion.

Loire Forez agglomération s'est engagée pour la biodiversité et la qualité de vie sur son territoire au travers du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et en particulier la trame verte-bleue-noire.

THIERS DORE ET MONTAGNE ZI Felet (80 ha, 46 entreprises, 1200 emplois) à Thiers, et ZI Racine (36 ha, 40 entreprises, 800 emplois) à la Monnerie et Palladuc

Fort de leur positionnement stratégique sur les accès autoroutiers de l'A89, Thiers-Ouest pour la ZAE du Felet et Thiers-Est pour la ZAE de Racine, les deux zones ont une vocation industrielle forte, les domaines de la coutellerie, la plasturgie, le travail des métaux et la mécanique de précision prédominent. Des activités de transport, logistique, agroalimentaire, cartonnage et artisanat du bâtiment complètent la composition des 2 zones.

Aujourd'hui, ces deux zones industrielles sont occupées en totalité. Afin de continuer à affirmer le positionnement industriel du bassin de Thiers et de conforter l'attractivité du territoire, il est nécessaire de mener des projets d'extension sur ces deux zones.

Les Parcs d'Activités du Felet et de Racine sont considérés comme l'outil économique en faveur du développement industriel de Thiers Dore et Montagne et du bassin thiernois plus largement. Leur

développement est indispensable au maintien d'activités économiques industrielles sur le territoire et donc au maintien de la population.

Objectifs : les objectifs poursuivis par les EPCI, gestionnaires des ZA sont les suivants :

Conduire un programme de requalification visant à renforcer l'attractivité des ZA et à améliorer la fonctionnalité des ZA compte-tenu des nouvelles entreprises accueillies et de leurs projets de développement.

Poursuivre le développement des parcs d'activités en améliorant la qualité architecturale, paysagère et environnementale (amélioration de la signalétique des entreprises, mission de paysagiste conseil visant à donner des préconisations qualitatives en termes d'insertion paysagère et de qualité des aménagements proposés).

Réaliser et diffuser un guide pour informer les entreprises sur les moyens de gérer leurs espaces verts de manière à préserver la biodiversité des milieux naturels (Loire Forez Agglomération et Entre Dore et Allier).

Plus largement,

Améliorer la qualité de l'accueil des entreprises, l'attractivité de nos zones d'activité et plus généralement la qualité de vie du territoire :

- faciliter la commercialisation du foncier disponible, proposer de nouveaux terrains viabilisés de manière à répondre à la demande des entreprises,
- harmoniser les aménagements et les équipements proposés au sein des zones d'activités économiques et leur donner une identité commune,
- améliorer la visibilité des entreprises, faciliter et fluidifier la circulation au sein des zones d'activités économiques (livraisons, accès clientèle...),
- améliorer la qualité paysagère et environnementale des projets d'implantation et de développement d'entreprises.

Budget prévisionnel par EPCI :

EPCI	ZA	Type de travaux	Montant (HT)
Ambert Livradois Forez	ZI de l'Industrie Ambert + rue Marc Seguin	Requalification (signalétique, cheminements piétonniers, etc) Travaux sur réseaux EP	300000€ ventilés comme suit Requalification ZI Industrie : 200K€ Travaux Ecoulement EP : 100K€ Montant pris en charge par ALF : 60000€
Entre Dore et Allier	ZI les Hautes Lezoux ZA Le Bournat Orléat ZI Hautes Technologies Peschadoires	Voirie, espaces verts, mobilier urbain, éclairage public, signalétique, etc	771240€ (Montant des travaux – Phase Esquisse)
Loire Forez Agglomération	Programme de cohérence globale sur les ZA (Signalétique et	Travaux de signalétique (conception,	120000€

	mission de conseil d'un paysagiste)	réalisation et pose) / mise en cohérence suite au transfert des ZA à l'EPCI	
		Mission de conseil paysagiste	26000€
Thiers Dore et Montagne	ZI Felet (Thiers) ZI Racine (La Monnerie / Palladuc)	Etude de faisabilité préalable à l'extension des ZI	100000€

Nature du soutien demandé :

Subvention d'investissement auprès de l'Etat (DETR), et de la Région (Contrat Ambition Région)

Ingénierie : Etudes préalables à l'extension de ZA, Etude maîtrise d'œuvre, étude géotechnique, architecte / paysagiste conseil pour l'élaboration d'un guide de préconisations, création et déploiement de supports de communication auprès des entreprises (flyers, impression du guide des préconisations)

Travaux de voiries, d'espaces verts, signalétique, mobilier, éclairage public, etc

Calendrier prévisionnel de démarrage des travaux / Planification par EPCI :

EPCI	Phasage
Ambert Livradois Forez	2020 à 2022
Entre Dore et Allier	2019-2024
Loire Forez Agglomération	2020 à 2021
Thiers Dore et Montagne	Démarrage en fin d'année 2019 / Réception des études préalables à l'automne 2020

Indicateur de suivi, de résultat et de performance

Réception des études de maîtrise d'œuvre, faisabilité ou géo-technique.

Nombre de m2 végétalisés suite aux travaux de requalification.

Réalisation d'un Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbanistiques, Environnementales et Paysagères pour les projets d'extension portés par les entreprises / Démarche qualitative

Nombre de prestation conseil réalisées et appliquées.

Indicateurs de mesure de la biodiversité dans les milieux naturels recensés sur les ZAE.

Installation de la signalétique sur les 60 ZAE (Loire Forez Agglomération).

Résorption des inondations au niveau des entreprises de la ZI de l'Industrie à Ambert (Baisse des sinistres).

Territoire d'industrie
« Ambert - Thiers - Montbrison »

Attirer Innover Recruter Simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 8.2 : Valorisation des disponibilités foncières et immobilières à destination des entreprises industrielles

Maître d'ouvrage

CCI Puy-de-Dôme

Partenaires à engager

-Chambres consulaires, Collectivités, notaires, agents immobilier...

--

Description de l'action

Recensement et caractérisation des locaux et terrains disponibles en lien avec les collectivités et les partenaires. Mise en avant des offres via le site internet Bourse des locaux. Accompagnement des investisseurs dans leur recherche de sites.
--

Diagnostic de la situation

La disponibilité de locaux adaptés aux activités des entreprises est un élément clé dans la décision d'implantation des entreprises à un endroit ou un autre. A l'heure où le foncier se fait rare, il est important de pouvoir valoriser les locaux et terrains disponibles pour faciliter la recherche de l'entreprise et l'inciter à investir sur le territoire. Les CCI disposent d'outils informatiques permettant de mettre en avant les locaux et terrains disponibles à la vente ou à la location, leurs caractéristiques, des éléments d'information sur les ZI/ZA... et de rechercher selon des critères (lieu, surface, type....)

Objectifs :

Faciliter l'identification des locaux et la mise en relation entre vendeurs / loueurs et acheteurs / locataires
--

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

10 000 € HT

Calendrier

Action opérationnelle pouvant être mise en œuvre sans délai sur l'outil existant.

Déploiement sous réserve de l'obtention des financements nécessaires à la réalisation de l'action.

Etat d'avancement à XX / mois / année

Indicateurs de suivi et de performance

Nombre d'annonces promulguées – Nombre de contacts – Nombre actes réalisé

Territoire d'industrie
«Ambert – Thiers - Montbrison»

Attirer Innover Recruter Simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de ZZ
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 8.3 : Etude d'opportunité de création d'immobilier et foncier économique

Maître d'ouvrage

CCI Puy-de-Dôme

Partenaires engagés

- CCI Puy-de-Dôme – CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne

- Collectivités concernées pour la promotion de l'action

Description de l'action

Analyse des besoins des entreprises (en développement ou en création) en termes d'immobilier et de foncier économique (localisation géographique, superficie, type des locaux, équipements (quai, labo...), commodités (fibre, air comprimé, gaz...), d'accessibilité (poids-lourds, train...), etc.

Etat des lieux de l'offre immobilière et foncière disponible sur le territoire étudié sur la base des éléments disponibles auprès des partenaires (bourse locaux, pépinières, ZA/ZI...).

Selon les résultats de l'analyse des besoins et de l'adéquation ou non avec l'offre existante :

- Etude d'opportunité de création / extension de locaux (pépinières ...) ou de terrains à viabiliser : analyse de 2 ou 3 sites potentiels préalablement identifiés par la collectivité ; avantages et inconvénients ; accompagnement sur le choix du site.
- Accompagnement à l'élaboration du cahier des charges en vue de la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études).

Diagnostic de la situation

Le manque de locaux adaptés aux besoins des entreprises est un frein à leur installation ou à leur développement sur certains territoires. Apporter des solutions clés en main, avec des bâtiments, fonctionnels et aux normes (accessibilité, RT2012...) est un plus pour attirer des entreprises sur son territoire. L'expérience montre, par exemple, que les pépinières créées sur la dernière décennie ont des taux d'occupation significatifs, signes de la satisfaction d'un réel besoin.

Objectifs :

Accompagner les territoires dans l'élaboration d'une offre immobilière et foncière répondant aux besoins des entreprises.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Enquête besoins des entreprises 15 800 € HT pour l'ensemble du TI (base 340 répondants), ou possibilité d'enquête par territoire des communautés de communes.

Etat des lieux offre, étude opportunité de création/extension d'immobilier ou foncier économique et accompagnement à la rédaction du cahier des charges : 38 500 €HT par étude.

Calendrier

Mise en œuvre de l'action sous réserve de l'attribution des financements nécessaires à sa réalisation.

Etat d'avancement à XX / mois / année

Indicateurs de suivi et de performance

Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison

Fiche « action »

Intitulé de l'action Action 8.4 : Développement du transport de marchandises sur la ligne ferroviaire du Livradois Forez.
Axe : simplifier Encourager le report modal vers le FRET.
Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Syndicat ferroviaire du Livradois Forez. Partenaires engagés : CC Thiers Dore et Montagne, CC Ambert Livradois Forez, Syndicat du Valtom, Filière bois locale.
Description de l'action : L'action consiste à acheminer par voie ferroviaire certaines productions du Livradois Forez et les déchets collectés par les collectivités. <ol style="list-style-type: none">4. Les Communautés de Communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore Montagne totalisent près de 60 000 habitants. Elles acheminent par la route, env. 13 000 tonnes d'ordures ménagères vers l'incinérateur du Valtom. Le transport des déchets emprunterait la ligne ferroviaire du Livradois Forez et le Réseau Ferré National jusqu'à Cournon d'Auvergne.5. Dans le massif du Livradois Forez env. 400 000 m³ de bois sont traités chaque année. On estime le potentiel d'acheminement du bois vers les ports d'exportation français à 50 000 tonnes/an. Le transport du bois depuis le secteur d'Arlanc, vers le terminal de Tarascon (13) emprunterait la ligne ferroviaire du Livradois Forez, puis le Réseau Ferré National. Afin de reporter sur le rail le transport de ces marchandises, deux opérations sont nécessaires : <ul style="list-style-type: none">• La consolidation des infrastructures ferroviaires existantes, notamment pour garantir la sécurité du transport sur tous les tronçons circulés.• L'aménagement des quais de chargement/déchargement des marchandises :<ul style="list-style-type: none">— à Marsac en Livradois (pour les déchets de la CC Ambert Livradois Forez et la filière bois).— à Courpière, déjà partiellement aménagé (pour les déchets de la CC Thiers Dore et Montagne et la filière bois)— à Cournon d'Auvergne (pour la décharge des déchets à l'incinérateur).
Diagnostic de la situation : Depuis 2011, le Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez regroupe 2 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération et la commune de Peschadoires. Il est propriétaire de 150 Km de voie et en est le gestionnaire. Cette voie est circulée par deux exploitants touristiques pour desservir La Chaise-Dieu et un exploitant FRET, entre Giroux et Courpière. Dans ce contexte, le titre III de la Loi d'Orientation des Mobilités prévoit des mesures ambitieuses pour réduire l'impact de la mobilité sur l'environnement. Cette orientation vient renforcer la nécessité d'un report modal du transport de marchandises sur le rail. <u>La situation du recyclage des déchets</u> : actuellement, les centres de tri de Courpière et d'Ambert acheminent par voie routière leurs ordures ménagères vers l'incinérateur du Valtom, et traitent le tri sélectif sur place. A l'horizon 2021, les déchets du tri sélectif seront également expédiés par voie routière vers le site du Valtom. Les ordures ménagères acheminées par la CC Ambert Livradois Forez représentent env. 6 000 t/an (≈ 25 000 m ³). Le coût du transport pour la collectivité est estimé à 70 k€/an sans tenir compte du coût d'entretien du réseau routier (1 rotation par camion / jour). Les ordures ménagères de la CC Thiers Dore Montagne représentent env. 7 000 t/an.

<p>Le tri sélectif pour la CC Ambert Livradois Forez représente un volume important, env. 30 000 m³. Le coût du transport de ces déchets en 2021 est estimé à 90 k€/an.</p> <p>→ Pour la CC Ambert Livradois Forez, le potentiel de transport des déchets (tous types confondus) est évalué à 50 000 m³ / an en 2021 (soit env. 650 wagons / an). Pour la CC Thiers Dore et Montagne, ce potentiel est estimé à 60 000 m³ / an en 2021. Globalement, on peut estimer à environ 1 400 camions / an en moins qui circuleraient sur l'axe routier RD906 entre Marsac-en-Livradois et Peschadoires grâce à ce report sur le rail. A Marsac-en-Livradois, de récents comptages sur l'axe routier RD906 totalisent le passage de plus de 300 camions quotidiens.</p> <p>La situation de la filière bois : elle représente plus de 900 emplois directs sur le territoire. Le potentiel de 50 000 tonnes / an représente environ 1 à 2 trains par semaine.</p> <p>Par ailleurs, le bassin industriel de Craponne-sur-Arzon, connecté à la voie ferrée, pourrait augmenter le tonnage de marchandises à transporter.</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Développer le FRET pour le transport de marchandises permet de répondre à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire le trafic des poids lourds, notamment sur la RD906. ✓ Mutualiser le transport des déchets entre deux communautés de communes. ✓ Diminuer les émissions de CO₂ dans la Vallée de la Dore. ✓ Utiliser un patrimoine ferroviaire existant.
<p>Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Syndicat ferroviaire : 500 000 € ▪ Syndicat du Valtom : 1 500 000 €
<p>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :</p> <p>Deux types de soutien sont demandés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Financement pour la réalisation des quais de chargement/déchargement 10. Investissement pour la sécurisation de la ligne sur les tronçons qui seront circulés dans le cadre ce projet : changement de traverses, bourrage de la voie, réfection de passages à niveau, signalisation. <p>Certains travaux avaient été anticipés avec l'installation d'un terminal embranché avec le réseau SNCF, mis en place en 2015 à Pont-de-Dore. Il sert au raccordement de la ligne du Livradois Forez au réseau SNCF (permettant la liaison vers Cournon et l'incinérateur du Valtom).</p>
<p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : Rédaction d'un cahier des charges pour le choix des exploitants (Déchets et Bois) - Mi-2020 : Début des travaux des quais. - Fin 2020 : Choix des exploitants. - 2020 → 2021 : Sécurisation de la ligne. - Fin 2021 : Premières rotations vers Vernéa et les destinations de la filière bois.
<p>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de camions en circulation sur la D906 à hauteur de Néronde-sur-Dore avant et après le développement du FRET. ✓ Coût du transport des déchets pour les deux communautés de communes avant et après le développement du FRET.

Territoire d'industrie
THIERS AMBERT MONTBRISON

simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CA de YY
- CC de Thiers Dore et Montagne (Lezoux et Saint Jean d'Heurs)
- CC de XX

Intitulé de l'action

Action 8.5 : Organisation de la nouvelle offre de Mobilité

Maître d'ouvrage

Syndicat des transports

Partenaires engagés

Thiers Dore et Montagne, Lezoux, Saint Jean d'Heurs

Description de l'action

Rappel du contexte :

Thiers Dore et Montagne a délibéré favorablement le 11 avril 2019 pour exercer la compétence mobilité à compter du 1er janvier 2020. Cette prise de compétence a fait l'objet d'une modification statutaire votée le 12 septembre 2019.

Dans ce cadre, Thiers Dore et Montagne (TDM) viendra en représentation-substitution de la Ville de Thiers, membre du syndicat des transports à compter du 1er janvier 2020.

De son côté, le syndicat des transports a été saisi par délibération et a statué, le 1^{er} octobre 2019, sur l'entrée de deux nouvelles communes (Saint-Jean d'Heurs et Lezoux) ainsi que sur la sortie de la commune de Peschadoires, fixée au 31 décembre 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle offre de mobilité, à compter du 1er septembre 2020, il va s'agir de reconstituer une équipe technique afin de faire fonctionner la structure, et de travailler à la constitution de la nouvelle offre de transport (réorganisation des lignes et implantation de nouvelles stations).

Diagnostic de la situation

La proposition consiste à structurer une équipe en charge de la mobilité en lien avec la nouvelle offre. Cette organisation passe notamment par le recrutement de 3 agents (deux personnes en charge de l'animation de la maison de la mobilité douce et 1 agent en charge des fonctions supports) à compter de janvier 2020.

Par ailleurs, avec l'entrée des nouvelles Communes (Lezoux et Saint Jean-d'Heurs) dans le futur syndicat et le retrait de la Commune de Peschadoires, le périmètre du territoire d'étude mobilité a été modifié.

Par conséquent des nouveaux arrêts pour la nouvelle offre de transport urbain et périurbain sont à créer, supprimer et renommer.

Objectifs :

- Répondre aux enjeux de développement durable en organisant la mobilité sur un territoire pertinent
- Poursuivre le développement des lignes en direction des parcs d'activités économiques.

Budget global prévisionnel – Répartition des engagements par partenaires

Fonctionnement :

150 000 € pour le recrutement des 3 agents.

Investissement :

559 000 € pour la création de 86 arrêts (6500€ unitaire) sur le périmètre.

Calendrier

Démarrage :

Janvier 2020 pour le fonctionnement et printemps 2020 pour l'investissement.

Etat d'avancement à XX / mois / année

Finalisation investissement été 2020

Indicateurs de suivi et de performance

Réalisation du projet

Enquête satisfaction usagers et entreprises en lien avec le nouveau service proposé.